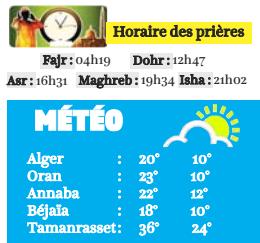


DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 24 avril 2019 - 19 Chaâbane 1440 - N° 2198 - 6^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



ALGÉRIE-ETATS UNIS
Etablir des partenariats avec l'Algérie, «une des priorités des Etats-Unis d'Amérique»

P. 24

ALGÉRIE-PALESTINE
Sabri Boukadoum reçoit le nouvel ambassadeur de Palestine en Algérie

P. 24

EN VISITE DE TRAVAIL ET D'INSPECTION EN 1^{RE} RM À BLIDA

Gaïd Salah appelle le peuple à faire preuve de "sagesse" pour déjouer "les conspirations" contre l'Algérie



Le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP) a appelé mardi le peuple algérien à faire preuve de «davantage de sagesse» pour «mettre en échec toutes les conspirations» fomentées contre l'Algérie, réitérant la «détermination» de l'armée à l'accompagner «jusqu'à la concrétisation de ses attentes légitimes».

P. 3

PRÉSIDENTIELLE DU 4 JUILLET :

Fin de l'opération de révision exceptionnelle des listes électorales

P. 3

FLN : OUVERTURE HIER DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU CC

Des membres du comité central appellent à l'élection d'un homme de consensus à la tête du Secrétariat général

P. 4

CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES PRODUITS INDUSTRIELS:

Entrée en service du 1^{er} laboratoire national

P. 6

IMPORTATION : Une centaine de produits exclus du DAPS

SANTÉ

PERTE DE POIDS

Le top 10 des erreurs à ne pas commettre

P. p 12-13

FOOTBALL

COUPE D'ALGÉRIE (DEMI-FINALES/RETOUR):

Avantage JSMB, le CRB pour renverser la vapeur

La JSMB Béjaïa, vainqueur à l'aller chez l'ES Sétif (2-1), tentera de valider son billet pour la finale de la Coupe d'Algérie à l'occasion de la seconde manche du dernier carré, jeudi, alors que le CR Belouizdad devra renverser le CS Constantine mercredi pour rester en course pour un huitième sacre.

P. 21

TRANSPORTS

Entrée en service lundi prochain de la nouvelle aérogare d'Alger

P. 24

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

2 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Oran

P. 24

LE 3 MAI À ALGER Concours de récitation du Saint Coran

En collaboration avec les mosquées de la commune, l'APC d'Alger-Centre, organise le 3 mai prochain, un concours de récitation du Saint Coran, au Centre culturel Larbi Ben M'hidi.



FESTIVAL

«Abou Leila» de Amine Sidi Boumediene en compétition à la Semaine de la critique à Cannes

Le long métrage de fiction «Abou Leila», dernière production du réalisateur algérien Amine Sidi Boumediene, a été retenu en compétition de la 58e Semaine de la critique, une section parallèle du 72e Festival de Cannes prévu du 14 au 25 mai prochain, a-t-on appris auprès de la production. Produit par Thala Films, «Abou Leila», tourné en partie dans le grand sud algérien, est le premier long métrage de Amine Sidi Boumediene, réalisateur des courts métrages «Demain, Alger?» et «El Djazira».



JUSQU'AU 30 AVRIL AU PALAIS DES RAÏS

Exposition de produits artisanaux

En collaboration avec l'association «défi de femmes au foyer» et en prévision du mois de ramadan, le Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs, organise jusqu'au 30 avril, une exposition de produits artisanaux sous le thème «Rihet Ramadane».



LE 27 AVRIL À BLIDA Journée scientifique sur les pathologies de la glande thyroïde



L'Association inter-wilaya Er Razi, organise samedi 27 avril, à l'hôtel militaire de Blida, une journée scientifique sur les pathologies de la glande thyroïde.

Parmi les thématiques qui seront abordés : L'hyperthyroïdie congénitale, la conduite à tenir devant une hyperthyroïdie, le radiologue : exploration radiologique de la pathologie nodulaire thyroïdienne, la place de la cytologie et de l'examen extemporané en pathologie thyroïdienne, les données de la classification OMS 2017 des cancers thyroïdiens, la conduite à tenir devant un goitre nodulaire, l'anesthésie réanimation dans la chirurgie de la glande thyroïde, l'actualité sur le curage ganglionnaire dans le cancer de la thyroïde, les complications de la chirurgie thyroïdiennes, les carcinomes médullaires, etc.

LES 24 ET 25 AVRIL À L'ESAA Séminaire sur l'organisation commerciale en entreprise

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organise les 24 et 25 avril, à l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA) de Mohammadia (pins maritimes, Alger), une formation-action sur : «L'organisation commerciale en entreprise : Comment augmenter ses capacités commerciales et son taux de pénétration dans un marché concurrentiel». La rentabilité d'une entreprise est liée à la qualité de l'organisation mise en place. Chaque faille dans l'entreprise contribue à la diminution de sa performance. Même en ayant les meilleurs produits, effectifs, commerciaux et si l'organisation commerciale ne suit pas, l'atteinte des objectifs, les prévisions de vente, les volumétries commerciales, les coûts et les frais commerciaux, seront grandement compromis.

Météo

Max Min

Alger	20°	10°
Oran	23°	10°
Annaba	22°	12°
Béjaïa	18°	10°
Tamanrasset	36°	24°

LAGHOUAT: 2 opérations de protection de Laghouat et Aflou des crues d'Oueds

Deux opérations, dotées d'un financement d'un (1) milliard DA puisés du programme sectoriel de développement (PSD-2019), ont été retenues pour la protection des villes de Laghouat et Aflou des crues d'Oueds, a-t-on appris mardi des services de la wilaya. Il s'agit du parachèvement de la seconde tranche de protection de la rive Ouest de la ville de Laghouat contre les crues de Oued-M'zî, en attendant le lancement prochain de la troisième tranche de cette opération, longue de 800 mètres linéaires. La seconde opération concerne la protection du quartier «Zaoui Saïd» à Aflou des inondations de Oued-Messous, a-t-on fait savoir. Le secteur des ressources en eau dans la wilaya de Laghouat enregistrer actuellement la relance de plusieurs projets de raccordement aux réseaux d'eau potable et d'assainissement dans les différentes communes de la wilaya.

Horaire des prières

Mercredi 19 Chaâbane 1440

Fajr	04:19
Dohr	12:47
Asr	16:31
Maghreb	19:34
Isha	21:02



FESTIVAL D'ANNABA DU FILM MÉDITERRANÉEN:

Report de la 4^e édition au mois d'octobre prochain

La 4^e édition du festival d'Annaba du film méditerranéen (FAFM) programmée du 24 au 30 avril courant a été reportée pour le mois d'octobre prochain, a-t-on appris lundi auprès du coordinateur général du Festival, Djamel Djefnoune. «Le report de cette 4^e édition du FAFM, décidé de concert avec le commissariat du festival et le ministère de la Culture, est dicté par les événements que vit le pays, ceux du mouvement populaire et pacifique», a précisé la même source. Le festival d'Annaba du film méditerranéen est devenu un des plus importants rendez-vous cinématographique qui a refait son come-back en 2016 à l'antique Hippone après 25 d'éclipse, a rappelé la même source, relevant que le FAFM «propose des dimensions artistique et de formation avec l'espoir de contribuer à la relance du cinéma et ses métiers en Algérie».



DU 27 AVRIL AU 16 MAI 2019

Exposition de peinture avec l'artiste peintre « Sabah OULD TALEB »

L'établissement Arts et Culture de la Wilaya d'Alger organise une exposition de peinture avec l'artiste peintre « Sabah OULD TALEB »

ORAN:

Colloque méditerranéen sur l'accréditation des formations d'ingénieurs les 24 et 25 avril



L'Ecole nationale polytechnique d'Oran «Maurice Audin» (ENPO-MA), en collaboration avec le Réseau méditerranéen des Ecoles d'ingénieurs (RME), organisent les 24 et 25 avril courant à Oran, un colloque méditerranéen sur l'accréditation des formations d'ingénieurs, on indiqué les organisateurs dans un communiqué remis à l'APS.

Plusieurs responsables des écoles supérieurs algériennes et méditerranéennes, des experts en accréditations des formations, des cadres d'assurances-qualité des écoles et autres spécialistes en management des connaissances prennent part à cette rencontre, la troisième du genre, qui aura lieu à la bibliothèque «Talath Bekhlouf» de l'ENPO-MA, selon les organisateurs.

ARMÉE**Gaïd Salah appelle le peuple à faire preuve de «sagesse» pour déjouer «les conspirations» contre l'Algérie**

Le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP) a appelé mardi le peuple algérien à faire preuve de «davantage de sagesse» pour «mettre en échec toutes les conspirations» fomentées contre l'Algérie, réitérant la «détermination» de l'armée à l'accompagner «jusqu'à la concrétisation de ses attentes légitimes».

Lors d'une visite de travail et d'inspection en tête Région militaire (Blida), le vice-ministre de la Défense nationale a appelé le peuple algérien à prendre toutes les mesures de précaution et de vigilance dans ces circonstances qui exigent davantage de sagesse pour déjouer toutes les conspirations fomentées contre notre pays.

Tout en saluant la compréhension et la conscience du peuple algérien quant à la sensibilité de cette phase, le vice-ministre de la Défense nationale a invité encore une fois, les «enfants de la patrie», à faire preuve davantage de prudence et de précaution afin que les «marches préservent leur aspect pacifique et civilisé et ce, en évitant à les encadrer et les organiser en vue de les prémunir de toute infiltration ou dérapage, comme fut le cas durant les marches du vendredi passé, qui se sont caractérisées par le calme et la sérénité, déjouant ainsi comme à l'accoutumée, tous les plans ciblant la sécurité et la stabilité de notre patrie».

«Ce à quoi vous aspirez par votre élan populaire, en termes de nobles objectifs, que nous saluons, requiert de nous tous de faire preuve de perspicacité et de sagesse afin de mettre en échec toutes les conspirations qui se trament contre notre patrie», a-t-il affirmé, assurant que le peuple algérien et son armée dépasseront «ensemblé et en toute sécurité cette étape dans l'histoire de notre nation». Le Général de Corps d'Armée soutenu, en outre, que l'Algérie est, depuis 2015, la cible de «complots abjects» visant à «mettre en péril sa sécurité».

«Nous rappelons que notre pays n'a cessé d'être la cible de complots abjects, pour le déstabiliser et mettre en péril sa sécurité, en raison de ses positions souveraines refusant tout diktat», a-t-il affirmé dans son allocution prononcée devant les cadres de la tête d'Etat.

Selon le vice-ministre de la Défense nationale, les services de sécurité algériens ont recueilli des informations avérées faisant état d'un plan malveillant pour mener le pays à l'impassé», dont «les prémisses remontent à 2015, lorsque les trames et les visées du complot ont été révélées».

«Nous euvrons sereinement et avec patience à démanteler les bombes à retardement qu'ont implantées ces corrompus et cor-

rupteurs dans les différents secteurs et structures vitales de l'Etat», a-t-il assuré, soulignant que «ces secteurs seront assainis grâce à la conjugaison des efforts de toutes les personnes de bonne foi, ainsi qu'à la conscience du peuple algérien jaloux

pour sa patrie et la disponibilité de ses enfants et frères au sein de l'Armée nationale populaire, déployés dans tous les recoins du pays, veillant à préserver l'autorité de l'Etat et la crédibilité des institutions et leur fonctionnement normal».

Il a mis en garde, également, contre «ce phénomène étrange qui consiste à l'incitation à entraver l'action des institutions de l'Etat et d'empêcher les responsables d'accomplir leurs missions».

«Ce sont là des comportements contraires aux lois de la République que ne peut accepter le peuple algérien jaloux des institutions de son pays et que ne peut tolérer l'Armée nationale populaire, qui s'est engagée à accompagner ces institutions conformément à la Constitution», a-t-il ajouté.

Le Chef d'Etat-Major de l'ANP a appelé, en outre, les Algériens «ne pas tomber dans le piège de la généralisation et de se garder de faire des préjugés concernant l'intégrité et le dévouement des cadres de l'Etat, qui comptent parmi eux, beaucoup de cadres honnêtes, intègres et loyaux, qui veillent à garantir la continuité des institutions de l'Etat et assurer le bon fonctionnement des affaires publiques au service de la nation et des intérêts des citoyens», soutenant que «l'Algérie compte parmi ses enfants des compétences dévouées dans tous les secteurs, qui la portent dans leurs cœurs et n'ont d'allégeance qu'envers la patrie, leur unique souci étant de servir leur pays et le voir fort et fier dans le concert des nations».

Le Chef d'Etat-Major de l'ANP a appelé, dans ce contexte, à «mettre à profit toutes les opportunités pour aboutir à une convergence des visions et un rapprochement des points à même de permettre d'aboutir à une solution, à

L'ANP résolue à accompagner le peuple algérien

Soulignant que le pays traverse «une étape décisive dans son histoire» qui «exige de tout un chacun



de préserver l'unité et la cohésion qui ont toujours marqué le parcours de l'Algérie indépendante, Gaid Salah a tenu à «rassurer de nouveau le peuple algérien et lui assurer que l'Armée nationale populaire continuera à l'accompagner avec la même détermination et résolution, suivant une stratégie bien étudiée, jusqu'à la concrétisation de ses attentes légitimes».

Il a fait remarquer, à ce propos, qu'elles «commencent, Dieu merci, à porter leur fruit progressivement, jusqu'à ce qu'elles soient totalement concrétisées, selon les étapes préconisées par l'Armée nationale populaire», rappelant que l'ANP «a de tout temps fait prévaloir l'intérêt de la nation et du peuple et en a fait un objectif au-dessus de tout».

Le vice-ministre de la Défense nationale a souhaité que les étapes préconisées par l'armée et qui visent à parachever le projet de l'édition nationale, «requièrent de la raison, de la clairvoyance et de la sérénité afin de les parachever en toute quiétude et sécurité».

Il a regretté, à ce titre, «l'apparition de certaines voix qui ne veulent aucun bien à l'Algérie, appellent à l'entêtement et l'acharnement à maintenir les mêmes positions préétablies, sans tenir compte de tout ce qui a été réalisé, le rejet de toutes les initiatives et le boycott de toutes les démarches, y compris l'initiative de dialogue qui est censée être un des mécanismes civilisés qu'il y a lieu de valoriser, notamment dans ces circonstances particulières qui vit notre pays».

Le Chef d'Etat-Major de l'ANP a appelé, dans ce contexte, à «mettre à profit toutes les opportunités pour aboutir à une convergence des visions et un rapprochement des points à même de permettre d'aboutir à une solution, à

PRÉSIDENTIELLE DU 4 JUILLET: Fin hier de l'opération de révision exceptionnelle des listes électorales

L'opération de révision exceptionnelle des listes électorales, en prévision de l'élection présidentielle du 4 juillet prochain, s'achève ce mardi, conformément au délai fixé par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

Dans le cadre de cette opération ouverte le 16 avril dernier, le ministère de l'Intérieur a invité tous les citoyens et citoyennes non-inscrits sur les listes électorales et âgés de 18 ans révolus le jour du scrutin, soit le 4 juillet 2019, à demander leur inscription sur la liste électorale de la commune de résidence. Les électeurs ayant changé de résidence devaient, quant à eux, se rapprocher de leur nouvelle commune de résidence qui prend en charge la procédure de radiation et d'inscription.

Le nombre d'électrices et d'électeurs portés sur les listes électorales lors des élections locales du 23 novembre 2017 s'élevait à 22.883.772.

Cependant, des présidents d'Assemblées populaires communales (APC) dans certaines wilayas, telles que Tizi-Ouzou, Bejaia et Tipasa, ont annoncé leur refus de procéder à la révision des listes électorales et de participer à la préparation de l'élection présidentielle, estimant que cette consultation est «rejetée» par le peuple algérien. Des magistrats ont également annoncé leur refus de superviser l'opération électorale, affirmant qu'ils se tiennent du côté du mouvement populaire de contestation (hirak) et revendiquant une justice indépendante.

Une rencontre de concertation sur les mécanismes de la mise en place d'une instance nationale indépendante chargée de la préparation et de l'organisation de l'élection présidentielle s'est tenue lundi à Alger.

Des responsables de partis politiques, de représentants de la société civile, des personnalités nationales, des juristes, notamment des constitutionnalistes, ont été conviés à cette rencontre dont les travaux se sont déroulés à huis clos.

Les participants à cette rencontre ont appelé à «préserver le processus constitutionnel et électoral et son accompagnement par des mesures d'apaisement en direction de l'opinion publique», selon le document qui a sanctionné leurs travaux, et dans lequel il est précisé que l'instance nationale indépendante chargée de la préparation et de l'organisation de l'élection présidentielle sera dotée de «larges prérogatives».

Plusieurs partis politiques et personnalités nationales ont décliné l'invitation de la présidence de la République à cette rencontre de concertation, considérant qu'elle n'est pas en phase avec les revendications exprimées par le hirak.

Parmi les partis qui ont refusé de prendre part à la réunion figurent, entre autres, TAJ et le Mouvement populaire algérien (MPA), qui faisaient partie de l'Alliance présidentielle, le Front des forces socialistes (FFS), le Parti des travailleurs (PT), le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Talala et Hourriyet et le Mouvement de la société de la paix (MSP).

Abdelkader Bensalah, qui assume, en application des dispositions de l'article 102 de la Constitution, les fonctions de chef de l'Etat pour une durée de 90 jours, suite à la démission du président Abdelaziz Bouteflika, a signé le 10 avril le décret présidentiel convoquant le corps électoral pour l'élection présidentielle.

Selon un bilan provisoire rendu public lundi, 32 postulants ont déposé à ce jour auprès du ministère de l'Intérieur des lettres d'intention de se porter candidats à l'élection présidentielle du 4 juillet.

Lors d'un message à la nation, Bensalah, qui ne peut, selon la Constitution, se porter candidat à l'élection présidentielle, a fait part de son intention de créer, en concertation avec la classe politique et la société civile, une institution nationale collégiale, «souveraine» dans ses décisions, à laquelle sera dévolue la mission de réunir les conditions d'organisation d'élections nationales «honnêtes et transparentes». Le chef de l'Etat a tenu à préciser que le rôle du gouvernement et des services administratifs concernés se limitera à «soutenir et accompagner» cette institution dans l'accomplissement de ses missions «en toute liberté».

Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a assuré, de son côté, que l'ANP accompagnera la période de transition destinée à la préparation de l'élection présidentielle et veillera à son suivi dans «de strict respect des règles de transparence et d'intégrité et des lois de la République».

Les partis de l'opposition ont toutefois exprimé leur rejet de l'installation de M. Bensalah en qualité de chef de l'Etat, estimant que cette démarche est «incompatible» avec les revendications du peuple algérien, qui réclame un changement radical du système politique et le départ des personnalités qui en sont les symboles. Les partis de l'opposition ont estimé aussi que l'approche constitutionnelle dans la résolution de la crise mènera à l'impassé», le problème étant fondamentalement d'ordre politique.

RENCONTRE DE CONCERTATION: Appel à la préservation du processus constitutionnel et électoral

La rencontre de concertation pour la création d'une instance nationale indépendante chargée de l'organisation et de la préparation de l'élection présidentielle, prévue le 4 juillet prochain a conclu, lundi à Alger, à l'imperatif de «préserver le processus constitutionnel et électoral et son accompagnement par des mesures d'apaisement en direction de l'opinion publique».

Precisant que «l'appellation officielle permanente de cette instance indépendante sera décidée ultérieurement», le document sanctionnant cette rencontre de concertation, organisée par la Présidence de la République, indique qu'elle l'instance sera dotée de «larges prérogatives».

Cette Instance, dont la création sera appuyée par «une loi organique en adéquation avec les compétences constitutionnelles», sera représentée au niveau local et national et regroupera des représentants de partis et des magistrats avec interdiction d'accès aux personnalités rejetées par la société, a indiqué la même source.

Dans ce sens, les participants ont souligné l'importance que la nomination de la composante dirigeante obéisse aux critères de compétences, de bonne conduite et de moralité et que la désignation des magistrats membres soit faite par les Cours de Justice et non la tutelle.

Plaidant pour que cette Instance supervise le processus électoral de son début à la proclamation des résultats, les participants ont appelé à lui conférer la latitude d'actionner la force publique en cas de dépassements lors du scrutin et de permettre aux journalistes d'exercer leurs missions dans la transparence.

Les présents ont estimé également nécessaire, que l'Armée populaire nationale (ANP) accompagne le processus constitutionnel et électoral, partant de son appartenance Novembre et de son caractère républicain dans le cadre de son engagement à satisfaire, progressivement et constitutionnellement, toutes les revendications légitimes du Hirak populaire.

Prônant l'écartement les revendications rédhibitoires et le renforcement du lien Armée-Nation, les participants ont mis l'accent sur l'imperatif de «s'éloigner des alternatives qui sortent du cadre constitutionnel et peuvent mener le pays à une transition à durée indéterminée avec une direction non légitime et non cautionnée par le peuple et un programme non précis ouvrant la voie aux affrontements et luttes idéologiques, partisans et régionales».

PRÉSIDENCE Habba El-Okbi : «Importance de l'action collégiale pour l'avenir du pays»

Le Secrétaire général (SG) à la présidence de la République, Habba El-Okbi a mis en avant, lundi à Alger, l'importance de «l'action collégiale et de concertation dans tout ce qui concerne les questions nationales qui déterminent l'avenir du pays, y compris celle inhérente à la création d'une Instance nationale de préparation et de surveillance de la prochaine Présidentielle».

Dans une déclaration à la presse au terme de la rencontre de concertation autour de la création d'une Instance nationale indépendante chargée de la préparation et de l'organisation de la prochaine Présidentielle, M. El-Okbi a indiqué que les participants «ont débattu, en toute liberté et se sont mis d'accord sur la nécessaire création de cette Instance inclusive», mettant en relief l'importance de «l'action collégiale et de concertation dans toutes les questions nationales et les points déterminant l'avenir du pays, y compris celle de la création de cette Instance qui répond à la revendication de notre peuple en matière d'organisation d'une élection libre et régulière».

Après avoir indiqué que les conclusions de cette conférence «seront soumises au chef de l'Etat», le SG a précisé que «l'organisation d'une élections transparente et régulière aboutira à l'établissement d'un nouveau régime politique qui répond aux différentes aspirations exprimées».

Rappelant que le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah «pourra, au quotidien, les concertations avec la classe politique et les personnalités», le même responsable a mis en exergue que la rencontre tenue ce lundi, était «complémentaire des concertations qu'entretient le chef de l'Etat. Une réunion lors de laquelle, poursuit le SG, les participants n'avaient pas posé la question du report de la prochaine Présidentielle».

M. El-Okbi a, en outre, ajouté qu'il était du droit de la classe politique ainsi que des partis participant à l'élection de soulever leurs préoccupations». Répondant à une question si la présidence de la République «dialoguerait avec les représentants du mouvement populaire», M. El-Okbi a indiqué que «le dialogue sera avec l'ensemble des parties qui y adhèrent».

APS

FLN: Ouverture de la session extraordinaire du CC dans un climat de tension

Les travaux de la session extraordinaire du Comité Central (CC) du parti du Front de libération nationale (FLN) ont débuté, mardi à Alger, pour l'élection d'un nouveau secrétaire général, en présence de 347 membres sur les 504 que compte le comité.

La séance d'ouverture, émaillée de quelques escarmouches entre les membres du CC, car certains se sont opposés au choix du membre désigné pour présider les travaux, en sa qualité de membre le plus âgé, tel que prévu dans les statuts du parti, a vu la présence d'anciens visages du parti, voire des ministres «contestés par le peuple».

Le CC a entamé ses travaux par le retrait de confiance du SG Djamel Ould Abbas absent à cette séance, à l'unanimité des membres du CC qui ont décidé également de gelé sa qualité de membre au sein du CC.

La séance d'ouverture a été levée suite à des désaccords survenus au sujet de la liste proposée pour les membres du bureau de la session, et concernant l'élaboration de la liste des membres du comité de candidatures pour le poste de SG.

Les membres du CC devront proposer deux membres représentants pour chaque région du pays en ce qui concerne le bureau de la session et trois membres pour chaque région



pour le comité de candidatures.

Le comité de candidatures se chargera de trancher sur les dossiers de candidatures pour le poste de SG, sachant qu'un nombre important des membres du CC se sont portés candidats à ce poste, dont de vieux membres et des jeunes.

La wilaya d'Alger avait donné son autorisation pour la tenue d'une session extraordinaire du comité central du FLN, à la demande de l'ex-SG, Djamel Ould Abbas et de membres du CC.

Le membre du bureau politique du FLN et chargé de la communication, Hocine Khaldoun, avait souligné, la veille de la tenue de cette session, «l'importance» de la reporter et de revoir l'aspect juridique, objet de polémique, à travers la publication de la liste officielle des membres du CC issue du 10e congrès.

L'instance dirigeante du FLN avait démenti, récemment, la démission de son coordinateur, Mouad Bouchareb, affirmant «exercer normalement ses missions». Elle a également rappelé que les «portes du parti restent ouvertes à tous les cadres et militants, sans exclusive».

FLN: Des membres du comité central appellent à l'élection d'un homme de consensus à la tête du Secrétariat général

Des membres du comité central (CC) du parti du Front de libération nationale (FLN) ont mis en avant, mardi, la nécessité pour le nouveau Secrétaire général du parti d'être un homme de consensus issu de l'urne sans injonction ou favoritisme.

Dans des déclarations à l'APS en marge de la tenue de la session extraordinaire du CC du FLN au Centre international des conférences Abdellatif Rahal (Alger), ces membres ont été unanimes à dire que le prochain Secrétaire général du parti «doit être un homme de consensus non impliqué dans des affaires de corruption et un véritable militant issu de la base». Dans ce contexte, Benai Ahmed (Chlef) membre du comité central a indiqué que «les membres du comité ont convenu de choisir souverainement un nouveau Secrétaire général, sans favoritisme et loin des pratiques qu'a connu le parti dans pareilles occasions». Déplorant la situation dans laquelle se trouve le parti qui se retrouve «pointé

du doigt», M. Benai a appelé à unifier les rangs pour «sauver le Front des pratiques de certaines personnes», particulièrement en cette conjoncture sensible que traverse le pays. De son côté, M. Si Foudil Mohamed (Mascara) a appelé à la nécessité, pour le FLN, d'aller de l'avant, à travers un rajeunissement de ses militants et une rupture totale avec toutes les pratiques anciennes, notamment en matière de transparence dans la gestion du parti.

Le Mouhafedh du FLN à Hassi Messoud, Abdelli Abdelhamid a affirmé que le SG élu «doit être intégré et loyal», ajoutant que sa mission consistera en premier lieu à servir les intérêts du parti en particulier et ceux de l'Algérie en général.

«Tous les membres du CC rejettent que des ministres ou d'anciens responsables se présentent candidat pour le poste de SG», a-t-il fait remarquer. Abondant dans le même sens, Nassima Hadj Kouider de la Mouhafadha de Bouzaréah (Alger)

s'est dite contre la candidature de tout responsable, membre du Parlement ou ministre pour le poste de SG du parti.

Parmi les critères que le SG élu doit remplir, Mme Hadj Kouider a cité «l'ancienneté et l'impartialité», argumentant que ce dernier «doit réservé un bon traitement à l'ensemble des militants, notamment ceux de la base dans le cadre du respect des statuts du parti».

Les membres du CC ont élu à huis-clos les 12 membres respectifs du bureau de la session et du comité de candidatures. Les travaux de la session extraordinaire du Comité Central du FLN ouverts, mardi à Alger, ont été marqués par la décision unanime des membres du CC de retirer la confiance de Djamel Ould Abbas et de gelé sa qualité de membre au sein du comité. Il est procédé actuellement au choix des membres respectifs du bureau politique et du comité de candidatures, à savoir 3 représentants pour chaque région.

L'élection d'un nouveau SG reportée

L'élection d'un nouveau Secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN) a été reportée et la session extraordinaire du Comité central maintenue ouverte, a indiqué le président du bureau, Bouamahdi Ahmed. Selon les Statuts du parti, la reprise des travaux de

la session consacrée à l'élection d'un nouveau secrétaire doit intervenir dans une période de 15 à 30 jours, a précisé M. Bouamahdi.

L'ouverture des travaux a enregistré de vives tensions et altercations entre les présents au sujet des anciennes figures, ministres et responsa-

bles rejetés par le peuple. Des voix sont élevées pour réclamer l'accompagnement des revendications populaires par un renouvellement du parti à travers l'élection de personnalités aptes à redorer son blason. Au total douze (12) noms figurent sur la liste préliminaire des candidats

au poste de SG, notamment Kharchi Ahmed, Djamel Benhamouda, Ali Seddiki, Mohamed Djellab, Said Bouhadja, Mustapha Mazouzi, Abdellah Si Afif, Said Beddaïda, Mohamed Djemai, Aboul-Fadl Badji, Hocine Khaldoun et Fouad Sebouata.

JUSTICE**Issad Rebrab placé sous mandat de dépôt**

Le Président directeur général (PDG) du groupe Cevital, Issad Rebrab, qui a comparu lundi après-midi devant le Procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed à Alger pour être auditionné dans le cadre d'une enquête anti-corruption, a été placé sous mandat de dépôt.

Interpellé tôt dans la journée du lundi par des éléments de la Gendarmerie nationale, M. Rebrab avait été auditionné par la section de recherches qui poursuit ses enquêtes préliminaires à l'encontre de plusieurs hommes d'affaires dont certains interdits de sortie du territoire national pour leur implication dans des affaires de corruption.

L'homme d'affaires a été présenté ensuite devant le Procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed pour répondre des chefs d'accusation de «fausse déclaration relative aux transferts illicites de capitaux de et vers l'étranger, surfacturation d'équipements importés et importation de matériels d'occasion alors qu'il avait bénéficié d'avantages

douaniers, fiscaux et bancaires».

Plusieurs heures après l'audience, il a été placé sous mandat de dépôt. Sa sortie du tribunal, durant la soirée, dans un fourgon de la Gendarmerie nationale pour être transféré vers la prison d'El-Harrache a vu quelques escarmouches entre des personnes présentes sur les lieux dont certaines rejetaient la décision du tribunal et d'autres l'ont saluée. Par ailleurs, la même brigade a interpellé, dimanche, les hommes d'affaires Kouninef, les frères Reda, Abdelkader, Karim et Tarek, suspectés de



«non respect des engagements contractuels dans la réalisation de projets publics, trafic d'influence avec des fonctionnaires publics pour l'obtention de priviléges et détournement de fonds et de concessions». Les suspects seront présentés devant le procureur de la République du Tribunal de Sidi M'hamed une fois l'enquête finalisée.

ENQUÊTES ANTI-CORRUPTION: Comparution des hommes d'affaires Kouninef devant le Procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed

Les hommes d'affaires Kouninef, les frères Reda, Abdelkader, Karim et Tarek, ont comparu mardi après-midi devant le Procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed à Alger pour être auditionné dans le cadre des affaires de corruption.

Les hommes d'affaires devront répondre des chefs d'accusation de «non respect des engagements contractuels dans la réalisation de projets publics, trafic d'influence avec des fonctionnaires publics pour l'obtention de priviléges et détournement de fonc-

BISKRA :**Journées d'information sur le centre de formation des forces spéciales**

Des journées d'information destinées au public sur le centre de formation des forces spéciales Chahid Mohamed Said Ben Chayab de Biskra dépendant de la région militaire 4 (RM 4) ont été ouvertes mardi au musée régional de la Wilaya VI historique colonel Mohamed Chaâbani, a-t-on constaté.

Ces journées d'information visent à renforcer les liens de communication avec le public conformément à la stratégie adoptée par le haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui œuvre à rapprocher davantage l'institution militaire du citoyen à travers des journées dédiées aux institutions militaires, à leurs

missions et aux équipements et moyens mobilisés pour la formation, a souligné à la directrice de l'enseignement général de l'Ecole d'application des forces spéciales de Biskra, le colonel Sadek Belmalmous, qui représente le commandant de la 4ème région militaire.

Des modèles d'équipement militaire et autres armes de combat utilisés par les forces spéciales ont été exhibés au public qui a eu droit à des explications sur la maîtrise des conditions de terrain par les militaires et autres exhibitions d'art martial exécutées par les soldats.

«Cette manifestation a pour objectif de faire ancrer le principe de la communica-

cation de proximité en vue de revaloriser les efforts déployés par l'ANP en matière de formation notamment, tout en présentant au public, les jeunes en particulier des informations sur les missions de cette institution de formation et les conditions imposées pour rallier ses rangs, a précisé à l'APS le chargé de l'information auprès de ce centre, le lieutenant Tarek Bousahla.

Se poursuivant sur 2 jours, les journées d'information sur le centre de formation des forces spéciales constituent une occasion pour se familiariser avec les formations que ce centre militaire dispose et les équipements ultra modernes utilisés pour former des éléments performants.

Interpellés dans la journée du lundi par des éléments de la Gendarmerie nationale, les hommes d'affaires Kouninef avaient été auditionnés par la section de recherches qui poursuit ses enquêtes préliminaires à l'encontre de plusieurs hommes d'affaires dont certains interdits de sortie du territoire national pour leur implication dans des affaires de corruption.

POLITIQUE**Marches pacifiques des universitaires du pays pour le «changement radical du système»**

Des milliers d'étudiants des wilayas du pays ont pris part mardi à des marches pacifiques et ce, dans une démarche hebdomadaire, pour appuyer le mouvement populaire appellant au «changement radical du système de gouvernance actuel», et «la mise en place d'une période de transition qui sera confiée à des personnalités nationales fiables et crédibles», ont constaté des journalistes de l'APS.

Des étudiants des wilayas du centre du pays ont organisé des marches à partir de leurs campus respectifs pour silloner les artères principales de les villes en brandissant des banderoles et des pancartes, scandant des slogans pour exiger «la mise en place d'une période de transition qui sera confiée à des personnalités nationales fiables, crédibles, intégrées et compétentes», «l'instauration d'un Etat de droit et d'une démocratie effective», «le jugement de tous ceux qui sont impliqués dans des affaires de corruption» et «une justice indépendante», tout en exprimant leur rejet de l'élection présidentielle, prévue le 4 juillet prochain.

Les étudiants protestataires

ont réitéré leur soutien à l'Institution militaire en scandant «Djeich Chaab Khawa Khawa» (armée et peuple sont frères) et insisté sur le caractère pacifique du mouvement populaire enclenché le 22 février dernier et qui se poursuivra «jusqu'à la concrétisation du changement du système exigé par le peuple».

Un hommage a été rendu par les manifestants aux victimes de l'effondrement d'un immeuble à la basse casbah d'Alger, qui ont observé une minute de silence à leur mémoire tout en affichant leur solidarité avec les familles touchées par ce drame.

Dans le Sud du pays, les étudiants des différentes wilayas ont organisé des rassemblements et des marches pacifiques pour appuyer le mouvement populaire appelant à un changement profond. Munis de banderoles et du drapeau national, les étudiants ont appelé au «changement radical de l'actuel système politique», exigé «le départ de ses symboles» et «la lutte contre la corruption».

Parallèlement aux marches et sit-in, un débat ouvert a été organisé devant l'Université d'Ouargla sur l'accompagne-

ment du mouvement populaire et sur la lutte anti-corruption, à l'initiative du bureau local du Conseil national de l'enseignement supérieur (CNES).

Lors de cette rencontre, les participants ont plaidé pour la préservation de l'esprit de citoyenneté, consacrant l'identité nationale, la diversité et l'acceptation de l'autre, tout en insistant sur le rôle pivot de l'université dans la gestion de la situation sensible que traverse l'Algérie, ainsi que sa contribution à la construction du pays sur le plan politique et socio-économique.

Même ambiance dans les universités de la majorité des wilayas dans l'Ouest du pays où des centaines d'étudiants ont organisé marches et rassemblements pour revendiquer «le changement radical» et le «départ des symboles et le reste du système» et scandé des slogans dont «Justice, votre légitimité c'est le peuple», invitant les juges «d'enquêter sur les dossiers».

Les étudiants d'Oran ont été rejoints par des centaines d'avocats du barreau de la capitale de l'Ouest du pays pour revendiquer une «justice libre et indépendante» et «le départ du système».

et ce, après avoir suspendu leurs activités judiciaires pendant quatre jours pour exprimer leur refus d'organisation de l'élection présidentielle, le 4 juillet prochain.

Les avocats ont marché de la nouvelle Cour de justice sise au niveau de la cité USTO jusqu'au tribunal correctionnel de la Cité Djamel-Eddine, scandant des slogans contre le pouvoir en place. Brandissant l'emblème national et des bannières, les robes noires ont revendiqué «l'instauration d'une nouvelle République répondant aux aspirations des Algériens, une République forte d'une justice libre et indépendante», et réclamé des poursuites judiciaires contre les auteurs de détournements perpétrés depuis 20 ans.

D'autre part, les avocats ont organisé un sit-in sur le perron du tribunal correctionnel de la Cité Djamel-Eddine pour lancer un appel en direction des magistrats, les invitant à prendre part au «combat pour une justice libre». «Les magistrats, comme les avocats, les huissiers ou les greffiers sont concernés par cette lutte. Ils doivent rejoindre le mouvement s'ils veulent que la

justice se libère de tous les pouvoirs et des coups de téléphone», a lancé une avocate.

Après le sit-in, les manifestants ont pris le chemin du retour en direction du palais de justice où ils sont arrivés, accueillis par des klaxons d'encouragement d'automobilistes arrêtés par des agents de l'ordre pour permettre aux marcheurs de traverser le boulevard.

Des centaines d'étudiants des wilayas dans l'Est du pays, notamment Constantine et Annaba, ont manifesté mardi pour appuyer le mouvement populaire et revendiquer un «changement réel du système et le départ de ses symboles». Des étudiants et enseignants ont marché pacifiquement dans les artères du centre ville scandant des slogans pour «le départ de tous les symboles du système et le changement effectif» et le «départ du chef de l'Etat par intérim et du Premier ministre». Les protestataires ont également revendiqué «la consécration effective de l'indépendance de la justice et la traduction en justice de tous ceux qui ont porté atteinte à l'économie nationale».

APS

SÉCURITÉ SOCIALE: L'e-paiement contribue à l'amélioration du Service public

Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Tidjani Hassan Haddam, a indiqué, mardi à Alger, que la télé-déclaration et le paiement électronique (e-paiement) des cotisations de la sécurité sociale, mis en place par le système national de la sécurité sociale, visait essentiellement la simplification des procédures et l'amélioration du Service public.

Présidant une cérémonie de distinction des cadres du secteurs, primés au concours annuel du Sommet mondial (2019) sur la société de l'information, organisé par l'Union internationale des télécommunications (ITU) à Genève (Suisse) du 8 au 12 avril en cours, le ministre a expliqué que les prestations de télé-déclaration et de paiement électronique (e-paiement) des cotisations de la sécurité sociale, à travers l'introduction et la généralisation de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), visait essentiellement la modernisation du secteur, la simplification des procédures administratives et l'amélioration du Service public offert aux citoyens, dont les employeurs et les affiliés aux caisses de la sécurité sociale. Affirmant que cette cérémonie de distinction «se veut une valorisation de la ressource humaine du secteur et une reconnaissance des efforts déployés dans l'accomplissement de ses missions», le ministre a souligné «l'importance d'accompagner les jeunes cadres pour leur permettre de se distinguer et de leur donner l'occasion pour montrer leur créativité et formuler des propositions à même de développer le secteur». Lors de ce concours international, l'Algérie avait été primée dans la catégorie «Rôle des Gouvernements et de tous les acteurs dans la promotion des TIC pour le développement». Son projet portant sur «le service de la télé-déclaration et du e-paiement pour les cotisations à la sécurité sociale a été récompensé parmi les 1.140 projets en compétition de plusieurs pays. Par ailleurs, trois algériens dont le Secrétaire général du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Khiati, ont décroché le Prix décerné par l'Organisation arabe du travail (OAT) aux pionniers en matière d'action arabe en guise de reconnaissance aux efforts déployés par l'Algérie en termes de questions liées à la promotion des domaines d'action et sa contribution efficace dans les activités pertinentes au niveau arabe et africain.

CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES PRODUITS INDUSTRIELS: Entrée en service du premier laboratoire national

Un laboratoire public d'essai et de contrôle de qualité des produits industriels commercialisés en Algérie y compris importés est entrée en service mardi à la nouvelle ville Sidi Abdellah (Alger).

A cette occasion, le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a déclaré à la presse, que ce laboratoire «est venu consolider le réseau algérien des laboratoires spécialisés dans le contrôle de qualité, constitué de 46 laboratoires relevant du ministère du Commerce et de 280 autres relevant du secteur privé».

Pour le ministre, la mise en place d'un réseau de laboratoires de contrôle de qualité des différents produits, à l'instar des produits industriels non alimentaires tels que les jouets, les détergents, les appareils électroménagers et les cosmétiques, s'inscrit dans le cadre de la protection du consommateur, d'une part, et du produit national contre la fraude et la contrefaçon, d'autre part. Premier du genre, ce laboratoire public d'essai et de contrôle de qualité des produits industriels commercialisés en Algérie veillera à l'application et au respect des normes de qualité et à la conformité, aux normes internationales, des produits industriels, y compris les pièces de rechange, les matériaux de construction, les appareils électroménagers et les équipements des chantiers. Le personnel technique de ce laboratoire est issu des universités algériennes et bénéficie de formations continues dispensées par des experts internationaux dans le cadre du partenariat avec l'Union Européenne, a fait savoir M. Djellab. Tout produit industriel importé sera soumis au contrôle de qualité au niveau de ce laboratoire national, a assuré le ministre, précisant que les produits nationaux pourront être homologués en vue de leur exportation.

IMPORTATION: Une centaine de produits exclus du DAPS

La liste des marchandises importées soumises au droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS) a été modifiée par un arrêté ministériel publié au Journal officiel n° 26, excluant une centaine de produits, dont les viandes bovines.

L'arrêté ministériel, datant du 8 avril 2019, a pour objet de «modifier l'arrêté du 26 janvier 2019 fixant la liste des marchandises soumises au droit additionnel provisoire de sauvegarde et les taux correspondants», stipule l'article 1 de cet arrêté.

Ainsi, la liste des marchandises soumises au droit additionnel provisoire de sauvegarde et les taux correspondants, citée à l'annexe de l'arrêté du 26 janvier 2019, a été remplacée par une liste annexée au nouveau arrêté.

La liste modifiée comporte 992 produits soumis au DAPS variant entre 30% et 120%, alors que la précédente liste comportait 1.095 produits soumis au DAPS variant entre 30% et 200% dans le précédent arrêté ministériel.

Le ministère du Commerce avait annoncé le 14 avril dans un communiqué, des dispositions pour renforcer l'approvisionnement du marché durant le Ramadhan, notamment l'assouplissement de l'importation de produits alimentaires comme les viandes. Dans ce cadre, il a été décidé de sup-



primer de la liste des produits soumis au Droit additionnel provisoire de sauvegarde, les viandes bovines fraîches ou réfrigérées, les fruits secs (arachides, amandes...), les fruits séchés (raisins secs, pruneaux...) et les aliments diététiques destinés à des fins médicales et autres produits (le beurre...).

Selon le ministère, des préparatifs ont été engagés depuis le mois de janvier dernier pour l'encadrement et la surveillance du marché durant le Ramadhan 2019, un mois qui se caractérise annuellement par de pro-

fonds changements, en raison des «comportements conjoncturels et récurrents des habitudes de consommation des citoyens à travers le pays et des pratiques spéculatives des commerçants», avait indiqué le ministère.

En raison de la complexité de la tâche, de la multitude des intervenants et des expériences capitalisées des Ramadhans précédents, le ministère du Commerce a opté pour «une nouvelle vision basée sur une démarche participative, intégrée dans une dynamique d'assainissement et

d'encadrement des activités commerciales», avait précisé le ministère du Commerce.

Les objectifs de cette démarche visent, selon ce département ministériel, la régulation de l'approvisionnement du marché, des mesures d'apaisement des opérations du commerce extérieur, le renforcement des infrastructures commerciales, ainsi que la participation des associations professionnelles et des consommateurs dans la dynamique d'encadrement et de surveillance du marché.

Le ministère a également dans ce sens noté que «l'importation des produits alimentaires, tels que les viandes et les bananes, se fera sans imposition de quotas et les autorisations délivrées se limiteront uniquement à la conformité aux règles sanitaires et phytosanitaire». Pour rappel, l'instauration du DAPS comme instrument tarifaire intervient pour des raisons liées à la sauvegarde de la balance des paiements, l'encouragement de la production nationale et le développement des industries naissantes.

PÊCHE ET AQUACULTURE: Hausse de la production halieutique à 120.000 tonnes en 2018

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Cherif Omari a indiqué, mardi à Alger, que la production halieutique avait augmenté en 2018 à 120.000 tonnes, contre 102.000 tonnes en 2016. Intervenant lors d'une réunion avec les cadres de la Direction générale de la Pêche et les directeurs de la Pêche de wilayas, le ministre a mis en avant «les efforts consentis par le secteur, lesquels ont permis d'augmenter la production et de conférer une valeur ajoutée à l'économie nationale». Pour M. Omari, la hausse de la production halieutique de 1700 tonnes en 2016 à 5200 tonnes en 2018 est un indicateur positif, d'autant que le secteur de la pêche et de l'aquaculture a enregistré un total de 140 projets d'investissement dont 70 en cours de réalisation.

Il a plaidé, dans ce sens, pour l'adoption d'une vision prospective du secteur

s'étendant à l'horizon 2050 et la mobilisation de différents mécanismes en vue d'appliquer le prochain programme quinquennal, mettant l'accent sur l'impérative activation des capacités de production du secteur, tout en ouvrant les portes à tous les professionnels de manière juste et équitable, sans exclusion aucune.

Par ailleurs, le ministre s'est dit déterminé à améliorer la situation des travailleurs et personnels du secteur de la pêche et de l'aquaculture notamment leurs conditions socio-professionnelles, outre l'organisation du processus de formation à travers les différentes wilayas du pays, en recourant à des compétences et en tirant profit des expériences des professionnels du secteur.

M. Omari a appelé, à cette occasion, les cadres du secteur à l'octroi des facilitations administratives nécessaires aux

professionnels et à la redynamisation des investissements, soulignant l'importance du recours aux progrès technologiques et aux inventions, en tenant compte de la relation du secteur à l'environnement et aux organisations internationales spécialisées.

Concernant le mois sacré de Ramadhan, le ministre a fait savoir que les prix des poissons seront raisonnables, insistant sur l'organisation des professionnels de la pêche et une large distribution de la production piscicole à travers les différents marchés du pays dans le respect des conditions hygiéniques et sanitaires.

Le secteur s'attèle à l'encadrement des commerçants, en leur permettant de participer à l'opération de distribution du produit au niveau des marchés réalisés récemment, tout en l'étendant aux marchés des grandes villes et nouvelles agglomérations.

Mise en exploitation de la zone d'activités des métiers de la pêche et de l'aquaculture à Zemmouri

La zone d'activités spécialisée dans les métiers de la pêche et de l'aquaculture de Zemmouri a été mise en exploitation par les investisseurs, a annoncé, mardi, le directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Boumerdes, Chérif Kadri. L'annonce de la mise en exploitation de cette zone a été faite lors d'une rencontre ayant réuni les directeurs régionaux de la pêche avec le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Cherif Omari au siège de la direction générale de la pêche et de l'aquaculture. Réalisée par l'Etat avec une enveloppe de 40 milliards de centimes, cette zone s'étend sur une superficie de 20 ha et

compte plus de 46 projets destinés à l'investissement dans les domaines des métiers de la pêche, dont 26 projets ont été agréés, d'après les explications de M. Kadri. Les projets agréés portent sur plusieurs activités, à l'instar de la production d'aliments de poissons, la fabrication des filets de pêche, la transformation des produits halieutiques, le froid et la climatisation. Des investisseurs ayant obtenu leur agréments ont d'ores et déjà lancé leurs projets dans cette zone avec un montant d'investissement s'élevant à 4 milliards Da (400 milliards de centimes). Première du genre en Algérie, cette zone pilote permettra de créer

plus de 3.000 postes d'emploi, selon la même source.

A une question sur la ferme d'élevage de la crevette dans cette wilaya, M. Kadri a fait savoir que le taux d'avancement de ses travaux ont atteint 70% et devra être mis en service en 2019. En marge de cette rencontre, les directeurs régionaux du secteur ont mis l'accent sur l'importance de l'appui accordé aux investisseurs dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture et de leurs activités. Les investissements dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture ont enregistré des développements considérables avec l'entrée en exploitation de certaines zones d'activité et

des projets programmés. Pour sa part, le directeur de la pêche de la wilaya d'Annaba, Amara Amia indique que la capacité des chaînes de production des usines existant dans la wilaya s'élevait à 8.000 tonnes/an pour les conserves de thon.

Concernant les projets d'aquaculture à l'ouest de la wilaya d'Annaba au niveau de la zone de Chétaïbi, le directeur a souligné que la wilaya est entrée dans sa deuxième année de production des crustacés, en sus du projet d'élevage du loup de mer et de la dorade avec une production annuelle de 500 tonnes.

INDUSTRIE:**Opération d'exportation de 15.000 ts de Clinker, en cours, au port de Ghazaouet**

Une opération d'exportation de quelque 15.000 tonnes de Clinker (un constituant très essentiel du ciment), est en cours à partir au port de Ghazaouet (Tlemcen) par le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) à travers sa filiale, la Société de distribution de matériaux de construction (SODISMAC), a indiqué hier le Président directeur général de cette dernière.

«Dans le cadre des opérations d'exportation pour l'exercice de 2019 et dans l'objectif de diversifier les sources d'approvisionnement, nous sommes actuellement en train de réaliser une opération d'exportation du port de Ghazaouet de 15.000 tonnes de Clinker, vers la Côte d'Ivoire», a déclaré, à la Presse, Samir Setiti, en marge d'une rencontre avec les clients de GICA de la région ouest entrant dans le cadre de la caravane «écoute client», initiée au titre du projet «Charte client».

Le Clinker exporté est produit au niveau de la cimenterie du groupe GICA située à Beni Safi (Ain Témouchent), a précisé le responsable, soulignant qu'actuellement le groupe cible «le marché de l'Afrique de l'Ouest». Le Clinker est un constituant du ciment, qui résulte de la



cuisson d'un mélange composé de calcaire (qui apporte le calcium) et d'aluminosilicates (notamment des argiles qui apportent le silicium, l'aluminium et le fer). A ce propos, M. Setiti a souligné que sa société a réalisé une quinzaine d'opérations d'exportations à travers différents ports de l'Algérie depuis mai 2018. Plus de 500.000 tonnes de Clinker ont été

exportées vers l'Europe. Pour lui, ce sont des chiffres «très encourageants» en matière d'exportation, déclarant «pour le marché local également, nous avons aussi évolué à travers une série de mesures à même d'attirer beaucoup plus de clients et répondre à leurs préoccupations».

Il s'agit, selon lui, d'un rapprochement du client à travers la communication

notamment, mais aussi faciliter l'accès du client aux différents produits et faciliter les modalités pratiques notamment en matière de paiement et de livraison.

Pour ce qui est de «la Caravane du client», qui a fait une troisième escale à Oran après Tébessa et Biskra, la directrice de Marketing, de communication et de veille concurrentielle, Hayet Lazri a indiqué, à l'APS, qu'elle vise un rapprochement plus étroit avec les clients en vue de satisfaire leurs demandes de la meilleure manière et d'écouter leurs préoccupations.

«Cette caravane ambitionne également de répondre aux besoins et attentes des clients même les plus exigeants d'entre eux, ainsi que communiquer et présenter les nouvelles offres commerciales», a-t-elle fait savoir.

AGRICULTURE:**M. Omari reçoit les représentants d'une coopérative d'élevage de vaches pour écouter leurs préoccupations**

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la pêche, Chérif Omari a reçu, lundi à Alger, les représentants d'une coopérative d'élevage de vaches située dans la wilaya de Boumerdes, pour prendre connaissance des contraintes qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur activité. Le ministre a tenu à recevoir des représentants de cette organisation, après que son président Fouad Amri ait évoqué, il y a quelques jours, sur la page Facebook du ministère des entraves et contraintes auxquelles il fait face au même titre que ses partenaires sur le terrain, faisant référence notamment à des «blocages administratifs» de la part des administrations locales.

Ainsi, le président de la coopérative agricole de l'élevage de vaches «El Nadjah» et ses partenaires ont dressé devant le ministre une série de préoccupations qu'ils

rencontrent au quotidien, tel l'obligation qui leur est faite par les services des impôts de s'acquitter de la TVA sur les subventions établies leur étant accordées.

Ceci découlant d'une éventuelle mauvaise coordination avec les services sous tutelle du ministère des Finances, le ministre a instruit les cadres de son département présents à la réunion de solutionner cette problématique que rencontrent aussi d'autres agriculteurs.

Il a de même été évoqué devant le ministre l'éventualité de revoir les textes régissant le statut des coopératives agricoles, en vue d'élargir leur champ d'activité. Et ce, en outre, des contraintes subies par les éleveurs en raison du développement du marché parallèle d'aliments pour bétail. Ces éleveurs ont aussi soulevé la contrainte du système d'octroi d'agrément sanitaires de dépistage des maladies bovines, telle la brucellose et

la tuberculose, qui n'encourage pas, selon eux, l'agriculteur à adhérer à ce système.

M. Omari a promis à ces éleveurs de veiller à la levée de ces contraintes et de revoir les dispositions encadrant ces opérations, tout en les rassurant de faciliter les démarches administratives des coopératives agricoles, ayant estimé qu'elles sont à même de relever le déficit de l'autosuffisance alimentaire du pays.

Il a d'ailleurs encouragé les représentants de la coopérative El Nadjah active à ces contraintes et de revoir les dispositions encadrant ces opérations, tout en les rassurant de faciliter les démarches administratives des coopératives agricoles, ayant estimé qu'elles sont à même de relever le déficit de l'autosuffisance alimentaire du pays.

Il a d'ailleurs encouragé les représentants de la coopérative El Nadjah active à ces contraintes et de revoir les dispositions encadrant ces opérations, tout en les rassurant de faciliter les démarches administratives des coopératives agricoles, ayant estimé qu'elles sont à même de relever le déficit de l'autosuffisance alimentaire du pays.

M. Omari a cité pour exemple de coopérative agricole réussie et activant dans la même filière, celle

de Fonterra de Nouvelle Zélande qui aujourd'hui active telle une firme multinationale en exportant sa production laitière aux quatre coins du monde, notamment vers l'Algérie.

Pour ce qui est des entraves administratives à des niveaux locaux, le ministre a rappelé qu'il avait instruit les directeurs des services des 48 wilayas du pays, dimanche lors d'une réunion avec eux, d'ouvrir les portes aux agriculteurs et de leur faciliter les démarches pour mener à bien leurs investissements.

A noter que la coopérative El Nadjah active dans l'élevage de vaches et a été créée en 2016 par 22 éleveurs et sur agrément de la wilaya de Boumerdes.

Elle compte aujourd'hui 461 agriculteurs propriétaires d'un ensemble d'environ 2.400 vaches laitières, avec une moyenne de production de 10 litres de lait/jour par vache.

CNAC:**Formation de plus de 100 cadres dans les domaines de la gestion, la finance et la promotion de l'emploi**

La Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) a formé, récemment, 102 cadres dans les domaines de la gestion, de la finance, des ressources humaines et de la promotion de l'emploi à l'échelle nationale, a-t-on appris mardi à Mostaganem du directeur Général de ce dispositif.

Hammoudi Mohamed a indiqué, à l'issue d'une session de formation dans les domaines sus-indiqués au profit de 34 cadres de 14 wilayas de l'Ouest et Sud-Ouest du pays tenue à Mostaganem, que cette formation entre dans le cadre d'une opération

réorganisation de la Caisse nationale d'assurance chômage visant à créer, au niveau local, de nouveaux postes d'emploi et de nouvelles structures.

Selon le même responsable, cette instance a organisé un concours en interne, de promotion des cadres, pour occuper des postes de directeurs de section et de chefs de service au niveau local, avant l'entame de ce programme de formation scientifique et son renforcement en compétences dans le domaine du management et celui de la gestion administrative», a-t-il souligné.

Le sujet de la décision de dégel des financements de certaines activités, M. Hammoudi a expliqué que cette mesure concerne uniquement les activités démen-

dées au niveau local et répond aux besoins exprimés par les communes et les régions, en tenant compte d'un certain nombre de critères portant sur la rentabilité des petites et moyennes entreprises (PME), leur maintien et leur pérennité.

Dans ce contexte, le même responsable a ajouté que la direction de la CNAC a instruit les agences locales d'effectuer un recensement des activités ciblées par cette décision avant d'annoncer préalablement la leur dégel.

APS

TOURISME:**540 projets non lancés pour des problèmes de financement**

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, a indiqué, mardi à Alger, que 540 projets touristiques ont été approuvés mais n'ont pas été lancés pour des problèmes de financement, en dépit de tous les avantages octroyés pour faciliter l'investissement.

Lors d'une journée d'études sur «Les mécanismes de financement des projets touristiques», le ministre a fait savoir que 50% des projets approuvés n'ont pas été lancés, à ce jour, en raison de problème de financement bancaire, soulignant l'importance de l'accompagnement des porteurs des projets de tourisme pour l'obtention de crédit bancaires dans les meilleurs délais.

M. Benmessaoud a fait état, dans ce cadre, de la signature de 11 accords avec des établissements bancaires en vue de financer des projets touristiques à hauteur de 70% du coût global du projet, en fixant le délai de traitement de la demande de crédit à 60 jours maximum.

Rappelant les mesures incitatives dont bénéficient les investisseurs, notamment en matière fiscale et réglementaire, le ministre a cité les nombreuses dispositions juridiques et réglementaires visant à encourager l'investissement touristique.

Il a cité, à ce propos, toutes les exemptions fiscales et la bonification des taux d'intérêts, à hauteur de 5% pour les projets touristiques réalisés dans les régions du Sud, et à hauteur de 3% pour les projets en cours de réalisation dans les régions nord du pays.

Des mesures qui ont suscité, a-t-il dit, un engouement des investisseurs pour la réalisation de structures touristiques et hôtelières.

Ces mesures ont permis également d'enregistrer un volume d'investissement «conséquent et encourageant», s'éllevant à plus de 1.500 Mds de DA, dont 300 Mds en crédits bancaires, a-t-il ajouté faisant état de l'approbation de plus de 2 208 projets touristiques, d'une capacité de 288 810 lits, à même de garantir 114 000 emplois.

Pour sa part, le directeur de l'investissement touristique et de l'artisanat, Mohamed Ferdi, a mis en avant, dans son intervention, l'importance de l'encouragement de l'investissement pour la relance du tourisme, conformément au Schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT 2030), rappelant, à cet égard, les obstacles entravant l'investissement, dont les difficultés d'obtention du foncier et des crédits bancaires.

Soulignant la nécessité de l'allongement des délais de remboursement des crédits bancaires, actuellement entre 7 et 10 ans, afin de permettre aux maîtres d'œuvre de rentabiliser leurs projets, il a appelé à ouvrir les zones d'expansion touristique (ZET) aux investisseurs dans les quatre coins du pays.

De son côté, le représentant de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), Rachid Belaid, a mis en exergue la contribution de l'ABEF dans le montage financiers des projets touristiques, affirmant que l'investisseur pourrait bénéficier de 70% du crédit bancaire, après étude des dossiers.

Par ailleurs, plusieurs intervenants représentant différentes entreprises touristiques et hôtelières ont évoqué les problèmes, auxquels sont confrontés les hôteliers pour la paiement de leurs crédits bancaires dans les délais fixés, vu les faibles revenus de ces établissements, insistant sur l'impératif de prolonger les délais de remboursement à plus de 10 ans.

A cette occasion, une convention a été signée entre le ministère du Tourisme et de l'Artisanat et une banque privée prévoyant de faciliter l'obtention de crédits par les investisseurs privés pour la réalisation des différents projets touristiques dans les délais arrêtés.

ALGER:

Préparation de la 25^e opération de relogement en faveur des habitants de la Casbah

Les services de la wilaya d'Alger ont annoncé lundi la préparation de la 25^e opération de relogement en faveur des habitants de la Casbah, dont les dossiers sont en cours d'examen, indiquent les mêmes services dans un communiqué. Le communiqué des services de la wilaya intervient suite à l'affondrement dans la matinée d'un immeuble de 4 étages, sis rue Tamgili à la basse Casbah, ayant fait 5 morts (deux hommes de 50 et 36 ans, une femme de 26 ans et deux enfants de 7 ans et 3 mois), selon les services de la protection civile.

«Les services de la wilaya rassurent les habitants de la capitale que tous les dossiers sont en cours d'examen en vue de poursuivre la 25^e opération de relogement en cours de préparation», a ajouté la même source qui a souligné que «cette préparation se déroule parallèlement à l'achèvement de la réalisation des projets de logement». Les opérations de relogement à la commune de la Casbah sont passées par plusieurs étapes dans le cadre «des grandes opérations entamées par la wilaya d'Alger depuis 2014», soit «614 familles au total» habitant la Casbah. Il s'agit notamment du relogement de 392 familles en 2014 et de 222 autres en 2018», a-t-on expliqué.

A rappeler que les services de la wilaya d'Alger ont indiqué dans un communiqué que les données de l'instance chargée du contrôle technique des constructions «démontrent que la bâtie a été classé dans la case orange -4- après le séisme qui a frappé Alger en 2003».

Suite à quoi, les services de la wilaya d'Alger ont lancé des «mesures pour reloger les familles occupant l'immeuble mais ces dernières ont refusé d'habiter dans des chalets».

Les «contrats de location souscrits par les habitants de l'immeuble auprès de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Bir-Mourad Raïs sont arrivés à échéance en 2000», a ajouté le communiqué.

TÉBESSA:

Mobilisation de 126 millions DA pour la réalisation de divers projets de développement à Ferkane

Une enveloppe financière de l'ordre de 126 millions DA a été allouée au profit de la commune de Ferkane (180 km au sud de Tébessa), pour la réalisation de divers projets de développement, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. «Cet investissement, alloué à Ferkane dans le cadre des plans communaux de développement (PCD) 2019, permettra la concrétisation de six opérations dans les secteurs des ressources en eau, l'assainissement et l'aménagement urbain afin d'améliorer les conditions de vie des habitants de cette collectivité locale», a précisé la même source.

Dans les détails, la même source a précisé que 31,6 millions DA ont été alloués pour la réhabilitation d'une route sur un tracé de 1,5 km reliant l'ancienne ville de Ferkane au chemin de wilaya (CW) n°149 A.

Pour sa part, la cité Chahid Djamel Zerdoum a bénéficié d'un montant de près de 30 millions DA pour la réalisation de l'aménagement urbain, ainsi que d'une deuxième enveloppe de l'ordre de 12 millions DA pour la concrétisation de la 2^e tranche du projet d'extension du réseau d'assainissement, a fait savoir la même source.

Le secteur des ressources en eau, dans cette commune, a bénéficié d'un projet de réalisation et d'équipement d'un puits profond pour 30 millions de DA en vue d'améliorer l'alimentation en eau potable des habitants de la commune qui abrite 6.460 âmes.

TIPASA:

La commune de Tipasa maintient le nouveau plan de circulation «modifié» jusqu'à la fin l'été

L'Assemblée populaire communale (APC) de Tipasa a décidé de maintenir les légères modifications apportées au nouveau plan de circulation, objet d'une large polémique locale, jusqu'à la fin de la saison estivale avant sa révision, a-t-on appris auprès de ses services.

A la fin du mois de décembre dernier, la commune de Tipasa avait introduit de légères modifications dans le nouveau plan de circulation, en réponse au mouvement de protestation dont il avait fait l'objet, notamment de la part des commerçants de la ville, qui avaient déclenché une grève générale.

Ce nouveau plan de circulation a toujours été l'objet de polémiques dès sa mise en œuvre durant l'été 2016, avant d'être adopté officiellement durant l'été 2018 au grand dam des citoyens qui l'ont fortement décrié.

Une nouvelle rencontre, autour de ce plan, a réuni dimanche des représentants de l'association des commerçants de Tipasa avec le P/APC Koudier Kidji, le chef de la daïra Mohamed Meziane et nombre de citoyens.

«Malheureusement chacune des parties a campé sur ses positions, ce qui a conduit à l'échec de la rencontre», selon l'expression d'un nombre de commerçants interrogés par l'APS.

En effet, certains citoyens et commerçants ayant pris part à cette réunion ont «rejeté en bloc» les propositions des autorités locales de maintenir ce plan de circulation jusqu'à la fin de la saison estivale, qui est toute proche, avant de se retirer.

Les concernés revendiquent une «annulation définitive de ce plan, avec le retour à l'ancien plan de circulation de la ville», proposant, en outre, à l'image du commerçant N. Yacine «l'exploitation de solutions intelligentes dans la gestion du trafic routier».

Selon ce dernier, les commerçants de Tipasa ont accordé «un délai de trois mois (depuis décembre dernier) à la commune, pour trouver des alternatives à ce nouveau plan de circulation qui «impacte négativement» sur leurs activités commerciales, a-t-il soutenu.



Il a proposé, entre autres, aux services concernés, l'exploitation de panneaux signalétiques, de caméras de surveillance et pourquoi pas la réalisation de parkings aux entrées de la ville, destinés aux visiteurs de la région durant la saison estivale, a-t-il recommandé, «au lieu et place de ce nouveau plan de circulation qui n'est pas fait pour une grande ville comme Tipasa», a-t-il estimé.

Pour leur part, les services de la commune ont souligné leur maintien «jusqu'à la fin de la prochaine saison estivale» des modifications apportées à ce plan, suite à une grève déclenchée le 10 décembre par les commerçants de la ville, pour protester contre la décision de sa mise en œuvre officielle.

«Ces modifications ont été introduites avec l'accord de spécialistes et de toutes les parties concernées», a assuré le P/APC lors de la réunion de dimanche, estimant qu'il s'agit du «meilleur» plan à même d'assurer une fluidité du trafic routier durant la saison estivale.

Il avait souligné, en outre, la mission «technique» de cette commission, consistant en l'enregistrement de «toutes les réserves concernant ce plan, loin de toutes pressions».

Huit nouveaux projets touristiques seront mis en service lors de la prochaine saison estivale dans la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris de la directrice du tourisme et de l'artisanat.

Hayat Maameri a indiqué, à l'APS, que des établissements hôteliers et de nouvelles résidences touristiques renforcent la capacité d'hébergement dans la wilaya de Mostaganem estimée à 5.087 lits avec un apport de 950 nouveaux lits et généreraient plus de 200 emplois permanents.

Il sera procédé, à la saison estivale prochaine, à l'ouverture de 5 hôtels et 5 résidences touristiques au pôle d'excellence de «Sablettes» et à la zone d'expansion touristique (ZET) de Ouréah dans la commune de Mazaghran, d'un hôtel au centre-ville de Mostaganem, d'un motel à Sirat, d'une partie réservée au jardin aquatique et d'autres touristiques en cours

de réalisation à Sablettes, Ouréah, à la route du port et au parc d'attraction et de loisirs «Mosta Land» à Kharouba qui seront réceptionnés dans les deux prochaines saisons.

Huit autres projets seront lancés en travaux dans différentes régions pour augmenter la capacité globale d'hébergement à 1.699 nouveaux lits et créer 400 postes d'emploi permanents, en plus de postes de saisonniers.

Le parc hôtelier et touristique de la wilaya a été renforcé, l'année dernière, par 8 nouveaux établissements dont 5 hôtels et 3 résidences touristiques qui ont augmenté la capacité d'hébergement de 3.060 à 5.087 lits et créé 1285 emplois.

La wilaya de Mostaganem compte 17 hôtels, 14 résidences touristiques, deux motels et 5 structures destinées à l'hôtellerie qui ont accueilli, à la saison estivale précédente, 623.000 estivants dont 5.650 étrangers.

MOSTAGANEM:

8 projets touristiques seront mis en service à la prochaine saison estivale

Huit nouveaux projets touristiques seront mis en service lors de la prochaine saison estivale dans la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris de la directrice du tourisme et de l'artisanat.

Hayat Maameri a indiqué, à l'APS, que des établissements hôteliers et de nouvelles résidences touristiques renforcent la capacité d'hébergement dans la wilaya de Mostaganem estimée à 5.087 lits avec un apport de 950 nouveaux lits et généreraient plus de 200 emplois permanents.

Il sera procédé, à la saison estivale prochaine, à l'ouverture de 5 hôtels et 5 résidences touristiques au pôle d'excellence de «Sablettes» et à la zone d'expansion touristique (ZET) de Ouréah dans la commune de Mazaghran, d'un hôtel au centre-ville de Mostaganem, d'un motel à Sirat, d'une partie réservée au jardin aquatique et d'autres touristiques en cours

EL BAYADH:

Reboisement de plus de 3.000 ha

Une opération de reboisement a été lancée dernièrement sur une superficie de 3.107 hectares dans la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris du conservateur des forêts, Okkazi Djedid.

Inscrite dans le cadre du programme sectoriel de lutte contre la désertification et de protection du patrimoine forestier, cette opération est scindée en deux programmes le premier ayant nécessité une enveloppe de 166 millions DA pour le reboisement de 1110 ha dans les communes de Brizina, Chellala, Boussemghoun, El Meharra, Ain Arak, Sidi Ameur, Rogassa et concrétisé par 11 entreprises privées en 24 mois.

Le deuxième programme confié à l'entreprise régionale de génie rural (unité d'El Bayadh) porte sur le reboisement d'une surface de 1997 ha touchant les régions de Bougib, El Khaïtar, Brizina, Sidi Taïfour, El Kef Lahmar, Tousmouline et El Bayadh, soit un investissement de 299 millions DA pour un délai de 36 mois.

Une opération de reboisement d'une superficie de 565 ha, dotée de plus de 100 millions DA, a été lancée pour un

délai de 24 mois, a-t-on fait savoir.

La surface boisée dans la wilaya est estimée à plus de 122.000 ha dont 28300 ha au barrage vert.

Dans le cadre de la protection du couvert végétal et la lutte contre les dépassements affectant le patrimoine forestier de la wilaya, 34 procès verbaux ont été établis et remis à la justice, notamment pour construction illicite au sein des espaces forestiers, labours sans autorisation, pacage illicite et incendie de plantes steppiques.

APS

EFFONDREMENT D'UN IMMEUBLE À LA BASSE CASBAH: Cinq (05) personnes décédées

Le bilan des victimes de l'effondrement d'un immeuble à la basse casbah s'est alourdi à cinq (05) victimes (deux hommes, une femme et deux enfants), a affirmé la Direction générale de la protection civile, précisant que seuls les corps de trois (03) victimes ont été retirés des décombres.

L'effondrement de l'immeuble à la rue Tamglit (Basse Casbah) a fait cinq (05) morts (deux hommes, une femme et deux enfants), ont précisé à l'APS les services de la protection civile, soulignant que les équipes de secours ont pu retirer des décombres deux victimes (un homme et un enfant) à 10h00 du matin et une autre victime (homme de 36 ans) l'après-midi.

Les recherches se poursuivent pour retrouver une femme et son bébé de cinq mois, a ajouté le chargé de l'information à la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger, le lieutenant Khaled Ben Khalfallah, faisant savoir que selon les estimations, «les deux corps restants seront retirés des décombres dans les prochaines heures».

Dans le cadre des opérations de recherche, 5 ambulances, 4 camions anti-incendie, ainsi qu'une brigade cynotechnique dotée de 6 chiens dressés, ont été mobilisés pour la localisation des victimes sous les décombres, a rappelé la même source.

Pour leur part, les services de la wilaya d'Alger ont indiqué dans un communiqué que les données de l'instance chargée du contrôle tech-



nique des constructions «démontrent que l'immeuble a été classé dans la case orange -4- après le séisme qui a frappé Alger en 2003».

Suite à quoi, les services de la wilaya d'Alger ont lancé des «mesures pour reloger les familles occupant l'immeuble mais ces dernières ont refusé leur relogement dans des chalets», précisant, à ce titre, que les «contrats de location sousscrits par les habitants de l'immeuble auprès de l'Office de promo-

tion et de gestion immobilière (OPGI) de Bir-Mourad Rais sont arrivés à échéance en 2004».

En 2016, les mêmes services ont procédé à un nouveau contrôle de l'immeuble menaçant ruine et demandé des indus occupants de la bâtie de déposer leurs dossiers en vue de les reloger, a ajouté la même source, relevant que deux familles avaient refusé d'accomplir ces formalités, raison pour laquelle elles n'ont pas été relogées.

BISKRA: Ouverture de 99 postes budgétaires pour le recrutement des médecins spécialistes

Un total de 99 postes budgétaires pour le recrutement des médecins spécialistes à travers les centres hospitaliers, a été créé dans la wilaya de Biskra, a indiqué lundi le directeur de la santé et de la population (DSP), Mohamed Laâyeb.

L'ouverture de ces postes d'emploi en faveur des praticiens spécialistes, vise surtout à répondre aux besoins des services médicaux en la matière, a précisé à l'APS le même responsable. Il est prévu, a-t-il détaillé, le recrute-

ment de 3 spécialistes en radiologie, 9 anesthésistes réanimateurs et orthopédistes 8 gynécologues-obstétriciens, 7 spécialistes en chirurgie générale ainsi que d'autres spécialités.

Les spécialistes recrutés devront assurer des services médicaux aux patients des services spécialisés des établissements hospitaliers «Hakim Saadane» et «Bachir Ben Nacer» et de la structure spécialisée en gynécologie obstétrique située au chef-lieu de wilaya, ainsi que des établis-

ments publics hospitaliers des communes de Tolga, d'Ouled Djellal et de Zeribat El Oued, ajoute la même source.

L'installation de ce personnel médical au sein de ces infrastructures hospitalières, permettra d'améliorer la qualité des prestations médicales, de rattraper le manque signalé dans chacune de ces spécialités, de réduire la pression exercée sur les autres services et d'épargner aux habitants de Biskra le déplacement vers d'autres wilayas pour des soins, a

indiqué la même source.

A signaler que l'ensemble des établissements hospitaliers de la wilaya de Biskra abrite tout au long de l'année, nombreuses manifestations et effectue des jumelages dans le cadre de la concrétisation des programmes de partenariat entre les hôpitaux des wilayas internes et les centres hospitalo-universitaires de la région Nord du pays soldées par la réalisation des consultations médicales et des opérations chirurgicales, toutes spécialités confondues.

MÉDECINE PHYSIQUE: Elaboration d'un guide pratique pour la prise en charge de la spasticité

Un guide pratique pour la prise en charge des patients souffrant de spasticité sera prochainement diffusé au profit des jeunes praticiens, a-t-on appris lundi du chef de service de Médecine physique et de réadaptation (MPR) du Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHU).

Ce guide est consacré à la spasticité, pathologie caractérisée par une contraction involontaire du muscle due à une paralysie cérébrale, a précisé à l'APS Pr Khaled Layadi, également membre du comité national d'experts artisan de cette initiative.

Le contenu comprend plusieurs chapitres définissant la méthodologie de prise en charge de la pathologie, et ce, à l'intention des professionnels de la santé tels ceux affectés dans les services de MPR des hôpitaux du pays.

Le service de MPR du CHU



d'Oran a, à son actif, plusieurs ateliers de formation continue, dont un de dimension nationale organisé en octobre 2016 au profit de 45 jeunes

spécialistes issus des établissements hospitaliers de différentes wilayas.

Cette rencontre avait été marquée, en plus de sa partie théorique, par le traitement réussi de sept enfants souffrant de spasticité à la faveur de la mise en œuvre d'une technique thérapeutique actualisée.

La méthode en question consiste en l'injection d'un produit appelé toxine botulinique qui a pour avantage de cibler uniquement le muscle affecté, préservant ainsi les zones saines du corps, a rappelé Pr Layadi.

La spasticité figure également parmi les principaux thèmes retenus pour la 4ème édition des Journées internationales de MPR prévues en juin prochain à Oran, à l'initiative de l'Observatoire du handicap, de la réadaptation et de l'éthique en santé (OHRES) présidé par ce même spécialiste.

BECHAR: Arrestation de trois trafiquants de drogue et saisie de 52 kg de kif traité



Trois trafiquants de drogue qui essayaient d'introduire à partir des frontières Sud-ouest du pays une quantité de 52 kilogrammes de kif traité ont été arrêtés par les éléments de la brigade régionale de lutte contre le trafic de drogue, a-t-on appris mardi de la cellule de communication et d'information de la Sureté de Bechar.

Agissant sur renseignements faisant état de l'importante introduction d'une quantité de kif à travers les frontières algéro-marocaines, les éléments de la brigade précitée, en collaboration avec le secteur militaire de la troisième région militaire (3ème RM) à Bechar, ont mis en place un dispositif de recherches discret et mis la main sur 52 kg de kif qui étaient cachés dans un lieu désert à proximité de la route reliant la commune frontalière de Béni-Ounif à celle de Bechar, a-t-on précisé.

Les investigations entreprises par les enquêteurs de la même brigade et de la gendarmerie nationale ont permis l'identification des trois trafiquants mêlés à cette affaire, a-t-on souligné.

L'arrestation de ces trois individus a permis aussi la saisie d'un véhicule particulier qui devait acheminer la drogue vers une autre région du pays, de même qu'un montant de 180.000 DA, a-t-on signalé. Les trois trafiquants ont été présentés à la justice et mis en détention préventive par le juge d'instruction en attendant leur comparution devant le tribunal compétent, a-t-on ajouté.

ORAN: Arrestation deux personnes dans une affaire de faux billets en monnaies nationale et étrangère

Les services de la sûreté de wilaya d'Oran ont procédé à l'arrestation de deux personnes impliquées dans une affaire de faux billets en monnaies nationale et étrangère, a-t-on appris lundi de ces services. L'opération, traitée par la 16e sûreté urbaine d'Oran, a permis d'arrêter deux ressortissants étrangers (nationalités africaines) âgés de 30 et 34 ans impliqués dans une affaire de faux et usage de faux et détention de matériels de falsification de billets de banques, ainsi que la saisie de matériels de falsification. Agissant sur investigations, les mêmes services ont arrêté deux ressortissants africains qui ont transformé un logement au centre-ville d'Oran en atelier de faux et usage de faux.

Suite à un mandat de perquisition du logement, les services compétents ont saisi un ordinateur avec ses accessoires, des coupures de billets, une poudre, du papier aluminium, du plastique, 10 téléphones portables, une somme de 6000 DA et une autre de 2000 francs CFA et un récepteur internet.

Une procédure a été engagée contre les deux inculpés qui ont été déterrés devant la justice puis placées sous mandat de dépôt, a-t-on indiqué.

Par ailleurs, la brigade mobile de la police judiciaire de hai Sanawber (ex Planteurs) de la sûreté de wilaya d'Oran a procédé à l'arrestation de deux dealers de drogue (27 et 29 ans), des repris de justice et a saisi 110 comprimés psychotropes. La perquisition du domicile d'un suspect a permis de découvrir les psychotropes et un montant de revenus de vente estimé à 290.000 DA et 270 euros et des armes blanches.

Une procédure judiciaire a été engagée contre les deux inculpés pour les remettre à la justice, a-t-on fait savoir.

ENVIRONNEMENT: Les projets d'exploration pétrolière aux «antipodes» des objectifs climatiques



Les projets des grandes compagnies pétrolières d'investir près de 5.000 milliards de dollars dans l'exploration sont «aux antipodes» des objectifs de lutte contre le réchauffement climatique, selon un rapport d'une ONG publiée mardi.

Alors que les émissions de gaz à effet de serre responsables du réchauffement de la planète continuent d'augmenter, les scientifiques du Giec ont tiré la sonnette d'alarme en octobre. L'objectif de l'Accord de Paris de limiter le réchauffement idéalement à +1,5°C par rapport à l'ère pré-industrielle ne pourra être atteint sans un changement drastique de la société passant notamment par un retrait à très court terme du pétrole, du gaz et du charbon.

Malgré tout, les géants du gaz et du pétrole prévoient d'investir des milliards dans l'exploration et le développement de nouveaux champs dans les prochaines décennies.

Ces projets «sont très loin d'être compatibles avec l'objectif de +1,5°C. Ils sont aux antipodes de ce dont nous avons besoin», estime Murray Worthy, auteur principal du rapport de l'ONG Global Witness publié mardi.

L'organisation a comparé les conclusions du Giec aux prévisions d'investissements des analystes de marché et des entreprises.

Comme le Giec, elle a exclu tout rôle majeur du captage et stockage de carbone (CCS), technologie qui, affirment les géants du pétrole, permettrait de continuer à utiliser les énergies fossiles en réabsorbant le CO2 émis dans l'atmosphère. «Si vous retirez ça, vous avez besoin de réduction (de la production) de pétrole de 40% d'ici 2030», assure Worthy, alors que les prévisions tablent sur une augmentation de cette production de 12% d'ici cette date.

Les investissements dans l'exploration se sont stabilisés après des années de prix bas du pétrole. Mais ils devraient augmenter de 85% d'ici 10 ans, pour atteindre 1.000 milliards de dollars par an d'ici 2029.

PHILIPPINES: Le bilan du séisme sur l'île de Luçon passe à 16 morts

Le nombre des victimes du séisme de magnitude 6,1 qui a frappé lundi l'île de Luçon, la plus grande et la plus peuplée des Philippines, s'est élevé à seize morts, a annoncé mardi le Conseil national de réduction et de gestion des risques de catastrophe (NDRRMC).

En outre, 81 personnes ont été blessées, alors que 14 autres sont toujours portées disparues dans les provinces de Pampanga et de Zambales, au centre de l'île de Luçon, a indiqué Ricardo Salad, directeur exécutif du NDRRMC.

Un précédent bilan faisait état de neuf morts. Selon l'Institut philippin de volcanologie et de sismologie (Phivolcs), l'hypocentre du séisme a été localisé à une profondeur de 12 km, avec un épicentre situé à environ 18 km au nord-est de Castillejos, une ville de la province de Zambales dans l'ouest de Luçon.

Suite à ce premier tremblement de terre, un autre de magnitude 6,5 a frappé mardi la province du Samar oriental à 13h37 heure locale.

Aucune perte humaine ni matérielle n'a été encore rapportée à ce stade.

CANADA: Les 3 alpinistes tués dans une avalanche au Canada étaient en train de descendre

Les trois alpinistes de renommée mondiale tués par une avalanche dans l'ouest du Canada avaient réussi à atteindre le sommet du col Howse avant de perdre la vie lors de leur descente, ont annoncé lundi des responsables de Parcs Canada.

Les trois alpinistes, l'Américain Jess Roskelley, 36 ans, et les Autrichiens Hansjorg Auer, 35 ans, et David Lama, 28 ans, avaient disparu la semaine dernière lors d'une ascension particulièrement difficile du parc national de Banff (Alberta): la face est du col Howse.

Leurs corps avaient été retrouvés dimanche grâce à un chien d'avalanche. «Bien que les détails soient limités, la famille Roskelley a confirmé que les trois alpinistes avaient réussi à atteindre le sommet», a indiqué Parcs Canada dans une déclaration lue lors d'une conférence de presse téléphonique.

Les trois hommes «étaient en train de redescendre le long de la face est lorsque l'accident s'est produit», a déclaré un responsable de l'agence, Brian Webster, précisant qu'ils étaient probablement «en rappel» lorsqu'une avalanche s'est déclenchée.

Les trois alpinistes s'étaient lancés à l'assaut du col Howse le mardi 16 avril au matin et l'accident s'est produit le



même jour. Selon M. Webster, ils ne portaient pas de balises permettant de les repérer en cas d'avalanche, ce qui aurait accéléré les recherches, retardées par les très mauvaises conditions météorologiques et les risques d'avalanche.

Les recherches, lancées le 17 avril,

ont permis d'identifier des débris contenant de l'équipement d'escalade, ce qui a amené les autorités à conclure à la disparition des alpinistes.

Une équipe a été déployée sur la zone le dimanche 21 avril, avec un chien d'avalanche qui a réussi à repérer les dépouilles des trois alpinistes.

GLISSEMENT DE TERRAIN EN COLOMBIE: 28 morts, selon un nouveau bilan

Vingt-huit corps ont été retrouvés à la suite du glissement de terrain survenu dimanche dans une zone rurale du sud-ouest de la Colombie frappée par des pluies diluviales, selon un nouveau bilan annoncé lundi par les autorités.

A la nuit tombée, les secouristes ont suspendu leurs travaux après avoir trouvé onze nouveaux corps, lors du deuxième jour de

fouilles dans une zone rurale de la localité de Rosas, dans le département de Cauca, a tweeté l'organisme national de gestion des catastrophes, l'UNGRD.

Les opérations reprendront mardi. Ces découvertes portent le bilan de la catastrophe à 28 morts, a ajouté l'organisme. Les secours ont engagé une course contre la montre pour tenter de retrouver des

habitants toujours portés disparus, alors que de fortes pluies continuent de s'abattre sur la région. Les chances de survie restent toutefois faibles, ont précisé les secours. «Le sol argileux se compacte et ne laisse aucune possibilité de respirer» pour une personne ensevelie sous la terre, a expliqué le capitaine de pompiers, Juan Carlos Ganán. Le glissement de terrain, survenu

dimanche avant l'aube et provoqué par de fortes pluies, a enseveli huit maisons dans le village de Rosas. Le président colombien Ivan Duque s'est rendu dimanche sur les lieux pour exprimer sa solidarité avec les familles des victimes. Entre le 1er et le 21 avril, 27 personnes sont mortes en Colombie en raison de glissements de terrain ou d'impacts de foudre, selon l'UNGRD.

USA: 51% des Américains favorables au renforcement du rôle de la religion

Quelque 51% des Américains se disent favorables au renforcement du rôle de la religion dans leur pays, contre seuls 18% s'y disant opposés, selon une enquête de l'institut indépendant Pew Research Center, réalisée dans plusieurs pays et publiée lundi.

Les Etats-Unis sont, avec la Grèce (54% également), l'un des pays occidentaux où la proportion est la plus forte parmi ceux interrogés dans le cadre de cette étude réalisée simultanément dans 27 pays au printemps 2018.

Le poids de la religion est important aux Etats-Unis, où le président prête traditionnellement serment la main sur une bible et où la mention «In God

We Trust» («Nous croyons en Dieu») figure sur tous les billets de banque. En France, en Suède ou aux Pays-Bas, la situation est quasiment inverse à celle des Etats-Unis, avec respectivement 47%, 51% et 45% des personnes sondées se disant opposées à ce que la religion prenne une place plus importante dans la société.

Parmi les 27 pays de l'étude, le Japon (15%) et la France (20%) sont ceux où la proportion d'habitants favorables à un poids accru de la religion est la plus faible.

Indonésie (85%), Kenya (74%), Nigeria (74%) et Tunisie (69%) arrivent pour leur part en tête des nations dans

lesquelles les sondés se disent le plus favorables à un renforcement de la place de la religion.

L'étude ne fait aucune distinction entre religions. Aux Etats-Unis, la proportion monte à 61% parmi les 50 ans et plus, mais reste élevée chez les 30-49 ans (46%), et même les 18-29 ans (39%).

Quant à la place actuelle de la religion dans la société, 58% des Américains estiment qu'elle est moins importante qu'il y a 20 ans aux Etats-Unis.

L'enquête a été réalisée avec un échantillon représentatif d'au moins 1.000 personnes dans chaque pays étudié.

PHILIPPINES: Un séisme de magnitude 6,3 enregistré dans le centre des Philippines



Un séisme de magnitude 6,3 a été enregistré mardi sur l'île de Samar, dans le centre des Philippines, selon l'institut américain USGS, au lendemain d'un tremblement de terre meurtrier dans le nord de l'archipel.

Cette nouvelle secousse s'est produite à Tubutig, une localité qui se trouve à des centaines de kilomètres au sud de l'épicentre du

séisme de lundi. L'USGS a révisé à la baisse la magnitude après l'avoir initialement estimée à 6,6.

Le nombre de victimes du séisme de magnitude 6,1 qui a frappé lundi l'île de Luçon, la plus grande et la plus peuplée des Philippines, a été porté à neuf morts, ont annoncé mardi des responsables locaux.

BIRMANIE: La Cour suprême rejette le recours des deux journalistes de Reuters condamnés à la prison

La Cour suprême birmane a rejeté mardi le recours de deux journalistes de l'agence Reuters condamnés à sept ans de prison après avoir enquêté sur un massacre de la minorité des Rohingyas en Birmanie, a indiqué leur avocat.

«Notre appel a été rejeté», a Khin Maung Zaw, l'un des avocats des journalistes qui n'étaient pas présents à l'audience.

En prison depuis seize mois, Wa Lone, 33 ans, et Kyaw Soe Oo, 29 ans, peuvent en théorie déposer deux autres recours devant la Cour suprême, plus haute juridiction du pays.

Mais il n'est pas certain qu'ils le fassent, préférant peut-être s'en remettre à une éventuelle grâce présidentielle, d'après une source proche du dossier.

Leur enquête leur a valu la semaine dernière le prix Pulitzer, plus haute récompense du journalisme aux Etats-Unis.

Ils ont également été distingués par l'Unesco, qui leur attribuera le 2 mai le Prix mondial de la liberté de la presse, et ont été désignés, aux côtés de plusieurs confrères, personnalités de l'année 2018 par le magazine Time.

«Nous espérons tant que nos maris soient libérés», a soupiré Chit Su Win, l'épouse de Kyaw Soe Oo, en retenant ses larmes.

Le responsable des Nations unies en Birmanie, Knut Ostby, s'est de son côté dit déçu: «des Nations unies continueront à réclamer le respect total de la liberté de la presse et des droits de l'homme (...) Wa Lone et Kyaw Soe Oo devraient être autorisés à retourner auprès de leur famille et à continuer d'exercer leur métier de journaliste».

Wa Lone et Kyaw Soe Oo ont été condamnés pour avoir «enfreint la loi sur les secrets d'Etat» qui date de l'époque coloniale.

Ils sont accusés de s'être procuré des documents classifiés relatifs aux opérations des forces de sécurité.



rité birmane dans l'Etat Rakhine, région du nord-ouest de la Birmanie et théâtre des exactions à l'encontre de la minorité musulmane rohingya.

Au moment de leur arrestation, en décembre 2017, ils enquêtaient sur un massacre de Rohingyas à Inn Din, un village du nord de l'Etat Rakhine. Depuis, l'armée a reconnu que des exactions avaient bien eu lieu trois mois plus tôt et sept militaires ont été condamnés à dix ans de prison. Les deux reporters ont toujours assuré avoir été trompés. Et l'un des policiers qui a témoigné dans ce dossier a reconnu que le rendez-vous au cours duquel les documents classifiés leur avaient été remis était un «piège» destiné à les empêcher de poursuivre leur travail. «Wa Lone et Kyaw Soe Oo n'ont commis aucun crime et rien ne vient prouver qu'ils en aient commis un», a souligné mardi Gail Gove, l'un des avocats. «Ils ont été victimes d'une machination de la police destinée à les punir» pour leur

enquête, a-t-il ajouté. Cette affaire continue de soulever un tollé international, l'ambassadeur des Etats-Unis en Birmanie dénonçant «une intolérance grandissante envers la liberté d'expression dans le pays».

«Le fait qu'ils soient toujours en prison montre à quel point la démocratie birmane sous Aung San Suu Kyi va mal», a renchéri Phil Robertson chez Human Rights Watch.

De nombreux défenseurs des droits de l'homme exhortent le prix Nobel de la paix Aung San Suu Kyi, chef de facto du gouvernement birman, à user de son influence pour que les deux journalistes obtiennent une grâce présidentielle.

Mais elle a jusqu'à présent refusé d'intervenir, invoquant l'indépendance de la justice.

Déjà très critiquée pour ses silences sur le drame rohingya, elle a même justifié l'emprisonnement des deux hommes non «pas parce que c'étaient des journalistes» mais «parce qu'ils avaient enfreint» la loi.

RD CONGO: 8 disparus dans la chute d'une voiture près d'un barrage

Au moins dix personnes, dont des étudiants-stagiaires originaires de Lubumbashi, sont portées disparues après la chute d'une voiture lundi soir près du barrage de la centrale hydro-électrique de Nzilo dans le sud-est de la République démocratique du Congo (RDC). «Lundi à 17h00, notre jeep transportant onze de nos travailleurs a fait plusieurs tonneaux dans le ravin avant de tomber dans l'eau du barrage.

Nous allons ouvrir une enquête pour savoir les causes de cet accident», a déclaré le chef de la centrale hydro-électrique Henry Tchibanza. «Nous venons de

repêcher un rescapé et deux corps. Nous allons reprendre les recherches mardi matin car le rescapé nous a dit qu'ils étaient 11 à bord de la jeep», a ajouté Adolphe Mwenzi, agent de la Société nationale d'électricité (Snel) contacté au téléphone. «Il y avait trois agents Snel et huit stagiaires», a-t-il ajouté. «Le pneu avant de la jeep s'est détaché, provoquant des tonneaux de la voiture dans le ravin avant de finir la course dans l'eau du barrage», a-t-il indiqué. Le véhicule transportait des stagiaires étudiants de l'Institut supérieur des techniques appliquées (ISTA), d'après la presse congolaise.

GRANDE BRETAGNE: Près de 500 hectares ravagés par un incendie à l'ouest du pays

Près de 500 hectares de landes ont été ravagés par un incendie qui s'est déclaré dimanche près du village de Marsden Moor, dans le comté de Yorkshire (Ouest d'Angleterre), a annoncé lundi l'association britannique pour la préservation de la nature «National Trust». L'incendie, qui a complètement ravagé les centaines d'hectares de formations végétales relevant du «National Trust», aurait été déclenché par un barbecue organisé dans

le village d'Eastergate, un lieu de pique-nique très populaire, précise l'association, faisant savoir que le feu s'est vite propagé à cause de la température élevée. Les images relayées par les médias montrent le déclenchement de flammes immenses dévorant les végétations. Le feu s'est rapidement étendu sur les 500 hectares de landes, qui équivalent à 500 terrains de football. Selon un porte-parole du National Trust, cité par des médias, un héli-

AFRIQUE DU SUD: 5 morts dans des inondations et glissements de terrain

Au moins cinq personnes ont trouvé la mort mardi suite à des pluies torrentielles qui ont provoqué des inondations et des glissements de terrain à Durban, sur la côte est de l'Afrique du Sud, ont indiqué les services de secours. «Des pluies torrentielles ont endommagé de nombreuses maisons et causé des glissements de terrain», a expliqué Garrith Jamieson, porte-parole des services locaux de secours.

«Je peux confirmer cinq décès, mais il y a aussi beaucoup de blessés», a-t-il ajouté en faisant également état de «nombreux» cas de décès non confirmés sur l'ensemble de la province de KwaZulu-Natal.

Parmi ces décès non confirmés, figuraient notamment un bébé de six mois, un enfant de dix ans et deux adultes. De nombreuses personnes ont également été portées disparues.

Des renforts militaires ont été envoyés en soutien aux services de secours dans certaines zones particulièrement touchées par les pluies. Les précipitations ont touché durant le week-end et la nuit de lundi à mardi tout le sud et l'est de l'Afrique du Sud.

Les services météorologiques sud-africains ont averti de la poursuite jusqu'à mercredi de cette épisode de précipitations, pouvant notamment affecter les axes routiers et les ponts situés dans les zones les plus basses du pays.

TUNISIE: 33 cas de rougeole détectés à Sidi Bouzid

Trente-trois (33) cas de rougeole ont été détectés sur 100 personnes suspectées d'être atteintes de ce virus à Sidi Bouzid, dans le centre de Tunisie, a rapporté l'agence de presse TAP.

Trente-trois cas de rougeole ont été détectés à travers des analyses effectuées sur 100 personnes suspectées d'être atteintes par ce virus à Sidi Bouzid, indique l'agence. «La direction régionale de la santé de Sidi Bouzid a entamé depuis le 15 avril la mise en œuvre de la campagne nationale exceptionnelle de vaccination contre la rougeole pour les enfants âgés entre 6 mois et un an», a souligné Rafik Nsibi, chef de service de l'information et des programmes sanitaires à la direction régionale de la santé de Sidi Bouzid.

«Ont bénéficié jusqu'à présent de cette campagne, plus de 42 % de cette catégorie dans la région», a-t-il ajouté.

La campagne se poursuit jusqu'au 15 mai prochain, outre l'organisation d'autres actions régionales et des caravanes de santé en collaboration avec des associations afin de sensibiliser sur l'importance de recevoir gratuitement les vaccins disponibles aux centres de santé de base dans les différentes délégations de la région, a souligné la même source.

BOLIVIE: 25 morts après la chute d'un autocar dans un ravin

Au moins 25 personnes sont mortes dans la chute d'un autocar dans un ravin en Bolivie, le plus grave accident depuis le début de l'année dans ce pays, ont annoncé lundi les autorités.

«Nous sommes en train de récupérer les corps, nous avons pour le moment 25 morts et 24 blessés, qui ont été transférés vers différents établissements», a déclaré le chef de la police routière Fernando Rojas, cité par l'agence de presse bolivienne ANF.

Alors que l'autocar tentait de dépasser un camion dans la nuit de dimanche à lundi, il est entré en collision frontale avec un autre véhicule, «entraînant une perte de contrôle et sa chute dans un ravin de quelque 200 mètres», avait indiqué lors d'un point de presse Yuri Calderon, le chef de la police bolivienne.

L'accident est survenu à 90 km au nord de La Paz, alors que l'autocar se dirigeait vers la localité de Rurrenabaque, dans l'Amazonie bolivienne.

Il s'agit du pire accident de ce type en Bolivie depuis le début de l'année.

Le week-end des 19 et 20 janvier, 22 personnes étaient mortes dans une collision frontale et 12 autres dans la chute d'un autobus dans un ravin, et un accident le 18 février entre un autocar et un camion avait fait 24 morts.

APS

L'EXCÈS DE PARACÉTAMOL PENDANT LA GROSSESSE PEUT NUIRE À L'ENFANT

Trop de paracétamol chez la femme enceinte pourrait diminuer le taux de testostérone du fœtus.

Une nouvelle étude met en garde les femmes enceintes sur la prise de médicaments pendant leur grossesse. Cette fois-ci elle émane de chercheurs écossais de l'université d'Edimbourg qui lancent un avertissement contre le paracétamol. Précisément, ils démontrent que les femmes enceintes de dépasser la prise d'un comprimé toutes les 6 heures de paracétamol (4g par jour, soit la dose maximale recommandée en France) pendant la grossesse. Au-delà, les futures mamans feraient courir un risque à leur fœtus en diminuant la production de testostérone chez celui-ci.

La testostérone est une hormone mâle indispensable dans la spermatogénèse (production des spermatozoïdes). Elle joue aussi un rôle dans l'apparition des caractères sexuels secondaires (développement de la musculature, du pénis, phallos, libido, etc.). Selon les universitaires écossais, la baisse de testostérone consécutive à l'excès

de paracétamol exposerait au risque d'infertilité masculine, de testicules non descendus et de cancers testiculaires.

Pour arriver à ce constat, les scientifiques se sont servis de greffons de tissu testiculaire humain. Ils les ont implantés sur des sujets à qui ils ont administré une dose thérapeutique quotidienne de paracétamol. Au bout d'un jour, la production de testostérone était inchangée. Mais elle a chuté de 45 % après sept jours de traitement.

La relation de cause à effet reste floue pour les chercheurs qui précisent que d'autres travaux devront confirmer ces résultats.

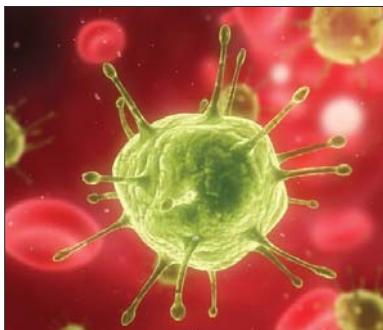
Une étude norvégienne avait déjà alerté sur les effets indésirables liés à la prise prolongée de paracétamol pendant la grossesse. Ils avaient suggéré que le médicament pouvait entraîner des troubles du langage et de motricité chez le futur enfant.



LES INFECTIONS PROVOQUERAIENT UNE BAISSE DU QI

Il existerait un lien entre infections et déclin cognitif, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Plos One*. En effet, ces attaques infectieuses pourraient aussi toucher le cerveau et favoriser le déclin cognitif.

Grippe, infections urinaires, intoxications alimentaires, varicelles... Ces infections peuvent avoir un effet à long terme sur la santé cognitive des patients en faisant baisser leur quotient intellectuel (Q.I.) Les chercheurs du Centre de santé mentale de Copenhague de l'Université de Copenhague (Danemark) ont suivi 190.000 participants pendant 20 ans. Les scientifiques ont évalué leur Q.I à l'âge adulte entre 18 et 40 ans. 35 % de ces volontaires avaient été hospitalisés pour une infection sévère avant de passer le test de Q.I. Les résultats de cette enquête révèlent un vrai lien entre infections et baisse de Q.I donc avec le déclin cognitif. En effet, les participants hospitalisés pour infection ont perdu 1,7 point de Q.I par rapport à la moyenne. Ceux touchés 5 fois ou plus par des infections ont affiché des scores de Q.I de 9,44 plus bas par rapport à la moyenne. « Les infections cérébrales sont bien sûr celles qui affectent le plus la



capacité cognitive, mais ce ne sont pas les seules à rentrer dans cette association : de nombreux autres types d'infections suffisamment sévères pour nécessiter une hospitalisation peuvent également nuire à la capacité cognitive du patient » explique Michael Eriksen Benros, chercheur au Centre de santé mentale de Copenhague de l'Université de Copenhague et auteur de l'étude.

Prévenir les troubles mentaux

En cas d'infections graves ou répétitives, il est nécessaire de suivre les patients et d'évaluer régulièrement leur Q.I pour prévenir les troubles mentaux. « Les infections ont déjà été associées à la dépression, la schizophrénie, et à une diminution de capacité cognitive des patients souffrant de démence » rappelle Michael Eriksen Benros. « Les infections peuvent affecter le cerveau directement, mais aussi par l'inflammation périphérique, et aussi chez des patients en bonne santé. Il est donc important de renforcer la surveillance, même après guérison, en cas d'infection grave » conclut le chercheur.

CERVEAU : L'ÂGE IMMUNOLOGIQUE LIÉ AU DÉCLIN COGNITIF

Le déclin cognitif ne serait pas uniquement lié à l'âge chronologique mais aussi à un âge immunologique, c'est-à-dire à la façon dont les changements immunitaires finissent par détendre sur les changements de fonctionnement cérébral.

Le chercheur Michael Schwartz a fait l'objet d'un débat depuis des années au sein de la communauté scientifique. Une nouvelle étude d'une équipe des départements Neurobiologie et Immunologie de l'Institut Weizmann avancent une nouvelle thèse sur l'âge immunologique qui concerne le déclin cognitif comme une « chose unique » qui ferait office de chaînon manquant entre le déclin cognitif et le vieillissement. Dans la revue *Science*, les chercheurs affirment que cette découverte pourrait conduire dans le futur à des traitements

pour ralentir ou inverser le déclin cognitif. Le professeur Michal Schwartz démontre que le système immunitaire joue un rôle important aussi bien dans la guérison après une blessure que dans le maintien d'un fonctionnement normal du cerveau. Cette mission est rendue possible grâce à l'existence d'une interaction « immuno-cérébrale ». Une interaction qui se produit à travers une interface unique au niveau du cerveau. Cette interface correspond aux plexus choroides, des petits organes à l'intérieur du système nerveux central, qui produisent le liquide céphalo-rachidien et qui agissent selon un processus bien huilé, expliqué par le chercheur : « les plexus choroides fonctionnent comme des outils de contrôle du système immunitaire sur l'activité cérébrale. Des signaux bio-

chimiques provenant de dangers éventuels sont libérés du cerveau à travers cette interface. En échange, les cellules immunitaires du sang interviennent pour communiquer avec les plexus choroides ».

Un dialogue relié au déclin cognitif
Or, poursuit-il, « ce dialogue est important pour préserver le fonctionnement cérébral et pour la régénération de nouvelles cellules cérébrales ». Pour les chercheurs, cela permettrait de comprendre pourquoi les changements du système immunitaire pourraient impacter le changement de la fonction cérébrale et entraîner un déclin cognitif, indépendamment du passage des années.

**DERMATOLOGIE :
PENSEZ À LAVER
VOS HABITS
NEUFS !**



Non, les habits neufs ne sont pas automatiquement propres
Et pour éviter d'en chercher à la main, il faudrait impérativement les laver une première fois avant même de les porter pour éviter les troubles dermatologiques.
Ils sont doux au toucher, ils sont bien pliés, ils sentent le propre... Nos habits neufs, on les aimes et on les aime mais ils les enfilent avec la même de sortir de la boutique. Et pourtant, il faudrait (vraiment) que l'on patiente à laver une partie de nos habits pour la première fois. Car la nouveauté n'est pas synonyme de propreté, contraire !

C'est le Dr. Donald B. Papp, dermatologue à l'université de Columbia (États-Unis), qui tire la sonnette d'alarme. Dans un entretien au *Wall Street Journal*, il rappelle que « lorsque le premier lieu sont les produits chimiques utilisés pour "lisser" les vêtements sur les présentoirs ».

« La résine formaldéhyde, aussi appelée éter-formaldéhyde, est particulièrement nocive, explique-t-il. Il s'agit d'un gaz qui dure à la fois dans l'air et qui est pulvérisé sur les vêtements pour éviter les plis. Il est utilisé en particulier pour les tissus synthétiques, ceux où indiquent les mentions "sans repassage". Or, ce gaz est aussi responsable d'irritations de la peau et d'allergies. De plus, il pourrait être cancérogène. »

L'idéal : un double lavage

Et le chercheur de préciser que, si la plupart des États ont mis en place des régulations quant aux formaldéhydes (en effet, ils ne doivent pas dépasser 30 ppm par vêtement), l'examen de vêtements made in USA montre des taux jusqu'à 900 fois supérieurs à ces dernières...

Pire (?) que le gaz cancérogène, c'est les micro-organismes. « Dans les entrepôts où transiennent les vêtements, ou même sur les mains des personnes qui vont les placer en vente, il y a des bactéries, voire des insectes. » Le conseil du dermatologue ? Pensez à passer vos vêtements en machine au moins deux fois avant même de les porter.

Vous craignez de les abîmer ? Un lavage à la main peut suffire. Mais si vous avez une peau sensible, l'idéal, c'est un double lavage.

PERTE DE POIDS LE TOP 10 DES ERREURS À NE PAS COMMETTRE

Pour que l'envie de perdre du poids ne devienne pas une obsession et que vos efforts soient récompensés, découvrez les conseils et recommandations de Véronique Liégois, diététicienne et nutritionniste.

1 : Vouloir perdre du poids quand on n'est pas en surpoids

Ne vous laissez pas manipuler par l'image parfaite de la fille idéale qui doit rentrer dans une taille 32. Si votre poids est stable sans vous priver et que votre corps affiche une harmonie, rien ne sert de se battre et s'affamer pour perdre quelques kilos superflus. D'autant plus que vous deregerez votre corps et sa régulation naturelle. La solution pour valence ces pesés kilos : « Bouger davantage pour vous muscler » explique Véronique Liégois, diététicienne-nutritionniste.

2 : Faire des régimes express

Pour perdre du poids vite et le reprendre aussitôt, rien de tel que des régimes express sans phase de stabilisation. « Les régimes express sont le plus souvent déséquilibrés et trop restrictifs. Vous perdez du poids rapidement, mais vous reprenez autant, ou davantage dans les semaines suivantes » explique Véronique Liégois. A éviter. On réduit sa consommation, on évite de grignoter et on se met au sport.

3 : Faire un régime perpétuel

Après un rééquilibrage alimentaire, le poids de votre corps s'est stabilisé. Pas besoin donc de mettre à la diète perpétuelle et de vous affamer. Le risque ? En dérégulant votre métabolisme, vous perdezrez tous les efforts détenus par votre premier régime et sa phase de stabilisation.

4 : Faire un régime ultra restrictif

Sans sucre, sans sel, sans matières grasses, sans féculents... Les régimes restrictifs font perdre du poids mais surtout favorise une réprise rapide du poids perdu. Trop frustrants, ces régimes poussent à faire des excès. Optez pour un régime alimentaire proche de vos habitudes. Une alimentation variée et incluant tous les aliments que vous aimez, à dose raisonnable. C'est une garantie efficace sur le long terme » rappelle Véronique Liégois.

5 : Vouloir perdre du poids aussi vite que votre amie et que votre Julie

Il ne faut en aucun cas copier le régime de votre voisine, ni celui de votre copine et surtout pas au régime. Pour perdre du poids, il ne faut pas se concentrer sur des plats ultra-lights et



régime en couple, on n'oublie pas que la gente masculine a un métabolisme différent, plus élevé que celui de la femme. Les hommes éliminent naturellement plus de calories pour faire fonctionner leur corps. Par ailleurs, ils ne sont constitués que de 10 à 15% de masse grasse alors que les femmes en portent 25%. Ils maigrissent donc beaucoup plus vite ! La motivation du début peut s'amerenier si vous rendez compte que vos efforts ne sont pas aussi payants que ceux de votre Julie. Il faut se fixer un objectif raisonnable qui corresponde à sa morphologie et à son corps et un objectif raisonnable, qui est plus lié à sa motivation et à son tempérament et on ne se compare pas. « Chaque métabolisme est unique et il fonctionne à sa façon » explique Véronique Liégois.

6 : Modifier votre alimentation

Pour perdre et stabiliser son poids, il ne faut pas suivre un régime alimentaire qui modifie trop vos habitudes alimentaires. Les habitudes personnelles reviennent très vite », rappelle Véronique Liégois. « Les résultats sur le long terme ne pourront être obtenus qu'en mettant à plat vos habitudes alimentaires et en les modifiant le moins possible ». Ce qui n'empêche d'essayer de prendre de nouveaux bons réflexes.

7 : Manger différemment que votre conjoint et votre famille

Une alimentation saine et équilibrée convient à toute la famille même si elle n'est pas au régime. Pour perdre du poids, il ne faut pas se concentrer sur des plats ultra-lights et

vivre dans la frustration. Il faut manger moins et apprendre à compenser les écarts dus à une invitation. A table avec votre famille, ne manquez pas de pain, ne vous réservez pas et contentez d'un yaourt et d'un fruit au dessert.

8 : Boire beaucoup d'eau

Boire de l'eau n'a jamais fait maigrir. Il n'est donc pas recommandé de boire plus que de raison. D'autant plus que si vous avez des problèmes de rétention d'eau, vous aurez tendance à grossir. « Pour la boisson comme pour les autres aliments, le secret, c'est la juste dose. Les besoins en eau se situent entre 1 litre et 1,5 litres par jour » rappelle Véronique Liégois.

9 : Faire un jeûne pour maigrir

Jéûner peut aider à détoxifier le corps mais n'a jamais fait maigrir. « Un jeûne de 24h peut être considéré comme une étape pour démarer un changement alimentaire, mais pas comme un starter de l'amincissement » explique Véronique Liégois.

10 : Alterner régime draconien et excès alimentaire

Se restreindre, craquer, puis reprendre le contre-génèrent un stress sur le corps. Plus vous affamez votre corps, plus il stocke en prévision d'une prochaine restriction. Et plus vous risquez de prendre finalement du poids. « La restriction génère obligatoirement la compensation. Optez pour une alimentation moins frustrante au quotidien, les excès et compulsions disparaîtront progressivement d'eux-mêmes » conclut Véronique Liégois.

LES CALORIES NÉGATIVES : MYTHE OU RÉALITÉ ?

Manger pourrait faire perdre du poids ? Oui, si l'on consomme des aliments aux calories négatives, selon une théorie nutritionnelle qui défend le fait que la digestion ferait dépenser au corps plus d'énergie qu'il n'en absorbe. Mais ces aliments existent-ils vraiment ? On fait le point avec Amélie Laloux, diététicienne.

Maigrir en croquant dans du céleri cru, par exemple grâce à une cure d'ananas...

Une rumeur nutritionnelle, relayée notamment par le cuisinier Michel Guérard dans l'émission Top Chef, circule en ce moment sur des aliments aux calories négatives, des produits sol-sûr miracles pour perdre du poids. Alors, info ou intox ?

l'émission Top Chef, circule en ce moment sur des aliments aux calories négatives, des produits sol-sûr miracules pour perdre du poids. Alors, info ou intox ?

Maigrir en croquant dans du céleri cru, par exemple grâce à une cure d'ananas...

Une rumeur nutritionnelle, relayée notamment par le cuisinier Michel Guérard dans l'émission Top Chef, circule en ce moment sur des aliments aux calories négatives, des produits sol-sûr miracules pour perdre du poids. Alors, info ou intox ?

Les calories négatives se trouveraient dans certains fruits et légumes, notamment dans le céleri cru, l'ananas, le chou ou les agrumes seraient des mirables. « Aujourd'hui aucune étude scientifique n'a prouvé la véracité de cette théorie » explique Amélie Laloux, diététicienne. « Et, si les légumes ne font pas grossir et peuvent être mangés sans modération, les fruits eux, apportent du sucre qui peut perturber la perte de poids », rappelle la diététicienne.

TUNISIE: Annonce d'une grève mercredi dans tous les tribunaux

Le Conseil national de l'ordre des avocats en Tunisie a décrété lundi une grève générale devant tous les tribunaux tunisiens mercredi 24 avril à la suite d'une plainte déposée par le président de la section des avocats de Jendouba dans laquelle il accuse des agents de sécurité de l'avoir agressé, ont rapporté des médias locaux. L'ordre des avocats a décidé également, au terme d'une réunion d'urgence tenue lundi, d'observer jeudi un mouvement de protestation des avocats dans toutes les juridictions et un sit-in du conseil de l'ordre le même jour au siège du tribunal de première instance de Jendouba pour «dénoncer l'agression dont a été victime récemment un membre de l'ordre et président de la section régionale des avocats». Il a d'autre part décidé d'organiser une manifestation des avocats en uniforme devant le ministère de l'Intérieur et d'autoriser le doyen des avocats à fixer la date et les modalités de ce mouvement de protestation. Le conseil de l'ordre va informer par ailleurs toutes les organisations internationales, arabes, régionales, sociales, professionnelles et des droits de l'homme, des «actes qui prennent pour cible les avocats tunisiens et de la tentative de violer les droits et les libertés et du retour aux pratiques de la tyrannie», selon le texte de la déclaration du conseil. Il a condamné «l'agression contre le responsable de la branche régionale des avocats à Jendouba et le traitement négatif du ministère public dans la région», avant d'appeler «le président de la république, le chef du gouvernement et le ministre de l'intérieur à assumer leurs responsabilités et à traduire leurs auteurs en justice». Le bâtonnier de l'Ordre national des avocats, Amer Mehrez, cité par l'agence TAP, a déclaré lundi à Jendouba que la plainte déposée par plusieurs agents de la sécurité accusant le responsable de la branche régionale des avocats à Jendouba d'avoir attaqué un certain nombre d'entre eux et le dossier préparé à cet effet étaient «montés de toutes pièces» et que les agents de la sécurité avaient délibérément «fabriqué des accusations sans fondement».

Le procureur général du tribunal de première instance de Jendouba avait ordonné jeudi dernier l'ouverture d'une enquête à la suite d'une plainte déposée par le président de la section des avocats de Jendouba, dans laquelle il accuse un certain nombre d'agents de sécurité de l'avoir agressé pour avoir protesté contre la garde à vue de son épouse qui participait à une réunion d'un «mouvement soufi». De leur côté, des agents de la sécurité ont déposé une plainte pénale contre le président de la section régionale pour diverses accusations, notamment pour avoir «agressé violemment un fonctionnaire en exercice», selon l'agence.

NIGERIA: 10 villageois tués dans une attaque dans le nord

Des hommes armés ont tué 10 personnes et enlevé deux femmes dans un village de l'Etat de Katsina, dans le nord du Nigeria, ont annoncé mardi la police et des habitants. Dimanche soir, un groupe d'assaillants arrivés en moto ont fait irruption dans le village de Yar Santa Sherere en tirant, avant d'incendier des véhicules et des maisons. «Les corps de neuf personnes ont été évacués par une équipe de la police et des habitants après l'attaque», a déclaré Gambo Isa, porte-parole de la police d'Etat de Katsina. Un habitant, Sada Iro, a précisé que le corps d'une autre personne avait été retrouvé peu de temps après, portant le nombre de morts à 10. «Les bandits ont également enlevé deux femmes pendant l'attaque et ont brûlé de nombreux magasins et véhicules avant de partir», a-t-il dit. L'Etat de Katsina, à quelque 350 km au nord d'Abuja, la capitale fédérale, est le théâtre d'une série d'attaques similaires depuis ces derniers mois. Les gangs criminels mènent régulièrement des raids dans les villages, volant du bétail, brûlant des maisons, pillant de la nourriture et procédant à des enlèvements contre des rançons. Le Nigeria est confronté à de multiples défis en matière de sécurité, notamment les attaques du groupe terroriste Boko Haram et les affrontements intercommunautaires entre éléveurs et agriculteurs qui se disputent les terres dans un pays à la démographie galopante.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC: Un colloque international sur le Sahara occidental à Amiens le 27 mai prochain

Un colloque international sur le Sahara occidental se tiendra les 27 et 28 mai prochain à Amiens (nord de la France), a-t-on appris mardi auprès des organisateurs.

Intitulé «Le Sahara occidental à Actualités d'une question ancienne», le colloque pluridisciplinaire est organisé par l'Université Picardie Jules-Verne qui a invité des universitaires de renommée internationale, spécialistes en droit, relations internationales, histoire, politique et anthropologie.

Selon un programme provisoire dont l'APS a obtenu une copie des organisateurs, plusieurs table-rondes sont prévues. La première sera consacrée à la notion du territoire au cours de laquelle les participants examineront l'approche coloniale du territoire, l'approche marocaine du territoire en tant que puissance occupante, l'approche juridique de la notion du territoire et l'intérêt économique du territoire du Sahara occidental.

Les participants auront à analyser la question de «quel gouvernement pour le Sahara occidental?», en examinant notamment l'approche juridique croisée internationale et constitutionnelle de la notion de gouvernement, le Sahara occidental dans le contexte maghrébin et l'effet en France des actes et décisions de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Le deuxième jour du colloque sera consacré à la population du Sahara occidental sous les aspects de l'histoire de la notion de la nationalité et les changements sociaux affectant une partie de la population qui est refugiée.

Les universitaires participants à ce colloque se pencheront également sur le rôle de la diaspora sahraouie et ses soutiens et l'action de la société civile auprès des institutions européennes.



Les prisonniers politiques sahraouis de Gdeim Izik n'ont pas été omis puisque l'avocate Olfa Ouled fera le point sur leur situation et leur défense.

En dernière instance, la question du Sahara occidental sera examinée au plan des institutions internationales pour se pencher sur leur rôle dans la solution du conflit.

Ainsi, le colloque propose de la revisiter auprès des Nations unies, à l'Union africaine et à l'Union européenne. Ce dernier point fera l'objet d'une table-ronde pour étudier l'avenir de la question du Sahara occidental au sein de cette institution qui accorde au Maroc des contrats commerciaux concernant les territoires occupés du Sahara occidental, alors que la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a clairement souligné dans deux arrêts que le Maroc et le Sahara occidental sont deux territoires distincts et que

toute transaction commerciale concernant le territoire du Sahara occidental doit être négocié avec le Front Polisario.

C'est ainsi que le colloque a prévu de faire le point sur la position de la Commission européenne dans le contentieux de la CJUE et d'étudier les rapports de force et enjeux au Parlement européen.

Plusieurs professeurs de grandes universités interviendront à ce colloque, dont on peut citer l'historien Pierre Vermeren (Université Paris I - Panthéon Sorbonne), l'Algérien Yahia Zoubir (Kedge Business School), la conseillère scientifique du colloque Marjorie Beulay (Université Picardie Jules Verne) et Francesco Bastagli (ancien Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies au Sahara occidental et Chef de la MINURSO).

LIBYE: Les combats s'intensifient, l'ONU et l'UA redoublent d'efforts

Les combats se sont intensifiés au sud de la capitale libyenne Tripoli au moment où l'Organisation des Nations unies (ONU) et l'Union africaine (UA) redoublent d'efforts afin de trouver une solution pacifique à la crise.

L'ONU qui suit de très près les développements de la situation en Libye a exprimé lundi son inquiétude quant à la violence et à l'intensification que ne cessent de prendre les affrontements entre les forces du gouvernement d'union nationale (GNA) libyen et les troupes du général à la retraite Khalifa Haftar sur le front.

«La situation est en train d'empiéter (...) avec un rythme ascendant des combats chaque jour», a déclaré Maria do Valle Ribeiro, représentante spéciale adjointe du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye, lors d'une conférence de presse.

Dimanche, les forces du GNA appuyées par la force anti-terroriste de la ville de Misrata ont pu à la faveur de «contre-attaques» qu'elles ont menées contre les troupes de Haftar, avancer à Wadi Rabie, dans la banlieue sud de Tripoli. Dans la même journée, sept frappes



aériennes ont été menées contre des positions de Haftar, notamment au sud de Gharian, localité située au sud-ouest de Tripoli, ainsi que contre la base aérienne d'al-Wotya, à une cinquantaine de kilomètres plus loin, selon le colonel Mohamad Gounou, un des porte-parole de l'armée du GNA.

«Le trafic aérien a été suspendu durant plusieurs heures à Tripoli dans la nuit de samedi à dimanche pour des raisons de sécurité», a annoncé l'aéroport de Mitiga, le seul fonctionnel dans la capitale.

«A la troisième semaine des combats, on dénombre 254 morts, 1228 blessés et quelque 35000 personnes déplacées», a précisé la responsable onusienne, qui

a estimé que le «processus politique de facilitation de l'ONU était le seul moyen de résoudre la crise en Libye».

L'Union africaine (UA) a pour sa part décidé d'organiser mardi un sommet au Caire spécialement pour aborder la situation en Libye.

Le sommet que présidera le chef d'Etat égyptien Abdel Fattah al-Sissi, dont le pays assure la présidence tournante de l'UA, verra la présence des présidents du Rwanda, d'Afrique du Sud, du Congo, et du président de la commission sur la Libye à l'UA. Le Caire va abriter aussi en parallèle un autre sommet sur le Soudan, qui devra aborder la situation politique au Soudan, «en discuter (...) des moyens les plus appropriés pour faire face à l'évolution de la situation et de contribuer à la stabilité et à la paix», selon une source officielle.

Ce sommet verra la participation des présidents Idriss Déby (Tchad), Ismail Omar Guelleh (Djibouti), Paul Kagame (Rwanda), Denis Sassou-Nguesso (Congo), Mohamed Abdullahi Mohamed (Somalie) et Cyril Ramaphosa (Afrique du Sud).

APS

RUSSIE - CORÉE DU NORD

Le sommet entre Poutine et Kim aura lieu jeudi à Vladivostok

Le Kremlin a confirmé mardi la tenue d'un sommet entre le président Vladimir Poutine et son homologue nord-coréen Kim Jong Un, jeudi à l'université de Vladivostok en Extrême-Orient russe, au cours duquel les questions internationales et bilatérales seront abordées par les deux parties, ont rapporté des médias locaux.

«Notre président aura des discussions jeudi avec le leader nord-coréen Kim Jong Un», a déclaré aux journalistes le conseiller à la présidence russe, Iouri Ouchakov, ajoutant que cette rencontre, la première entre les deux chefs d'Etat, est un «événement clé dans les relations bilatérales» entre les deux pays. L'agence de presse nord-coréenne (KCNA) avait annoncé la semaine passée que M. Kim allait «prochainement effectuer une visite en Russie à l'invitation» du président Poutine.

«La rencontre sera centrée sur la résolution politico-diplomatique du problème nucléaire dans la péninsule coréenne», a précisé en outre, M. Ouchakov.

Il a ajouté que «la Russie a l'intention de soutenir de toutes les façons possibles les tendances positives» en la matière. A Vladivostok, ville portuaire russe sur le Pacifique situé à quelques centaines de kilomètres seulement de la frontière avec la Corée du Nord, des drapeaux russes et nord-coréens étaient déjà hissés dans les rues en prévision du sommet. Il s'agira du premier sommet entre les dirigeants des deux pays depuis que Kim Jong Il -- le père de l'actuel dirigeant nord-coréen -- a rencontré Dmitri Medvedev, l'actuel Premier ministre russe alors président, il y a huit ans.

La Russie entretient de longue date des relations amicales avec Pyongyang et lui fournit notamment



de l'aide alimentaire. Le président Vladimir Poutine avait exprimé déjà sa disponibilité pour une rencontre avec le leader nord-coréen.

Sur le dossier de la dénucléarisation, Moscou avait toujours prôné un dialogue avec Pyongyang sur la base d'une feuille de route définie par la Chine et la Russie, exigeant la levée des sanctions internationales contre la Corée du Nord.

S'exprimant à la veille de la tenue de ce sommet, le directeur du Centre de stratégie asiatique de l'Académie des sciences de Russie, Georgy Toloraya a confié à l'agence TASS que la prochaine réunion du président russe Vladimir Poutine et du

dirigeant nord-coréen Kim Jong-un à Vladivostok pourrait encourager «des efforts diplomatiques visant à aplatiser la crise dans la péninsule coréenne et dans la région en général». Cette réunion devrait être brève, a noté l'expert. «Cependant, sa signification symbolique est vitale. C'est le premier contact au plus haut niveau avec le chef d'un pays voisin, qui joue un rôle de premier plan dans le processus de règlement de la crise près des frontières de la Russie», a ajouté M. Toloraya.

L'expert a également relevé que les parties pourraient se concentrer à l'occasion sur les questions de coopération économique bilatérale.

IRAN - ETATS-UNIS:

La France favorable à ce que l'Iran tire les bénéfices économiques liés à la levée des sanctions

La France s'est dite favorable à ce que l'Iran tire les bénéfices économiques liés à la levée des sanctions, a indiqué le Quai d'Orsay lors d'un point de presse.

«Avec ses partenaires européens, la France entend poursuivre ses efforts pour que l'Iran tire les bénéfices économiques liés à la levée des sanctions aussi longtemps qu'il respectera l'ensemble de ses obligations nucléaires», a déclaré la porte-parole du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Agnès Von Der Mühl, soulignant que son pays est «déterminé» à continuer de mettre en œuvre l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien (JCPOA), endossé à l'unanimité par le Conseil de sécurité des Nations unies dans sa résolution 2231 (2015).

L'accord de Vienne ou plan d'action conjoint est un accord signé à Vienne, en Autriche, le 14 juillet 2015, par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies (les Etats-Unis, la Russie, la Chine, la France et le Royaume-Uni) auxquels s'ajoute l'Allemagne, ainsi que l'Union européenne et l'Iran. Il a pour but de

contrôler le programme nucléaire iranien et de faire lever les sanctions économiques qui touchaient le pays, ainsi que l'Union européenne et l'Iran. La porte-parole du MAE français a expliqué qu'à cette fin, la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont créé le mécanisme de compensation financière INSTEX, qui «facilitera la réalisation de transactions financières pour les entreprises européennes souhaitant entretenir des relations commerciales avec l'Iran, conformément au droit européen et international».

«Les travaux engagés progressent de manière positive en vue d'un aboutissement prochain», a-t-elle ajouté, soulignant que l'Iran «doit également avancer dans les travaux d'opérationnalisation de son mécanisme miroir (STFI)».

Elle a indiqué que des échanges «approfondis» entre experts français, anglais et allemands sont «en cours», en lien avec les experts iraniens, afin que le fonctionnement des deux structures «soit compatible et conforme aux normes financières internationales». Le gouvernement

américain a évoqué lundi sa volonté de réduire à zéro les exportations de pétrole de l'Iran, et la fin des exemptions de sanctions accordées à ses principaux acheteurs, au moment où l'Iran fait face à une catastrophe naturelle (inondations) qui a coûté quelque 3 milliards d'euros.

«A partir du 2 mai, la Chine, l'Inde, la Turquie, le Japon, la Corée du Sud, Taiwan, l'Italie et la Grèce devront donc cesser tout achat, si elles veulent éviter de s'exposer également à des sanctions américaines», a menacé la Maison Blanche.

Prévoyant le durcissement des sanctions américaines, l'Iran s'était refusé, la semaine dernière, à puiser dans un fond de réserve des revenus pétroliers pour dédommager les victimes des inondations.

Lundi, le ministère iranien des Affaires étrangères a affirmé n'accorder «aucune valeur, ni crédibilité» à l'annonce de la fin des dérogations américaines qui permettaient à huit pays d'acheter du pétrole iranien, sans s'exposer aux sanctions unilatérales de Washington, relevant sa disponibilité à

travailler «en permanence avec ses partenaires, notamment européens». «Puisque les sanctions en question sont illégales dans leur principe même, la République islamique d'Iran n'avait attaché et n'attache aucune valeur ni aucune crédibilité aux dérogations accordées relativement aux dites sanctions», ont rapporté les médias iraniens citant un communiqué du ministère. Les menaces américaines ont été fermement rejetées notamment par la Chine, la Turquie et l'Inde, considérant que les relations économiques avec Téhéran ne doivent pas faire l'objet de sanctions unilatérales américaines.

De son côté, Ryadh a appelé ce mardi à maintenir la pression sur l'Iran pour qu'il cesse sa «politique de déstabilisation».

Dans un communiqué de son ministre des Affaires étrangères, Ibrahim ak-Assaf, l'Arabie saoudite a exprimé sa satisfaction «totale» après la décision américaine, la qualifiant de «mesure nécessaire pour amener le régime iranien à cesser ses politiques de déstabilisation et de soutien au terrorisme à travers le monde».

DIPLOMATIE:

Donald Trump en visite d'Etat au Royaume-Uni du 3 au 5 juin



Le président américain Donald Trump effectuera une visite d'Etat au Royaume-Uni du 3 au 5 juin, pour «renforcer» les relations entre les deux pays, a annoncé mardi le palais de Buckingham.

M. Trump sera l'invité de la reine Elizabeth II et rencontrera également la Première ministre Theresa May. «Cette visite d'Etat est l'opportunité de renforcer notre relation déjà étroite dans des domaines comme le commerce, l'investissement, la sécurité et la défense, et de discuter de comment nous pouvons bâtir ces liens dans les années à venir», a souligné dans un communiqué Mme May, qui compte sur son allié américain pour l'après-Brexit.

De son côté, la Maison blanche a déclaré que cette visite d'Etat «réaffirmera la relation durable et privilégiée qui unit les Etats-Unis et le Royaume-Uni».

Mme May avait invité le dirigeant américain dès son arrivée au pouvoir en janvier 2017 mais la visite d'Etat initialement annoncée s'était transformée en simple «visite de travail» en juillet 2018 face aux appels à manifester en raison de ses prises de positions sur l'immigration notamment.

A l'époque, Downing Street avait souligné que la visite d'Etat restait cependant d'actualité.

A la différence d'une visite de travail, une visite d'Etat implique de plus amples honneurs, procession en carrosse dans Londres et banquets inclus.

CHINE - RWANDA :

La Chine et le Rwanda s'engagent à renforcer leur coopération



La Chine et le Rwanda sont convenus de renforcer davantage leur coopération lors de la visite d'un haut conseiller politique chinois dans le pays d'Afrique centrale.

«La Chine attache une grande importance à ses relations avec l'Afrique, et est prête à faire avancer de manière active, ensemble avec le Rwanda, la mise en oeuvre des accomplissements du Sommet de Pékin du Forum sur la coopération sino-africaine, et à approfondir la coopération pragmatique entre les deux pays dans les domaines de la construction des infrastructures, de l'agriculture, de la culture, de l'éducation et de la santé», a déclaré Zheng Jianbang, vice-président du Comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois, lors d'une rencontre avec le président rwandais Paul Kagame à Kigali.

«La Chine s'engage à hisser les relations bilatérales à un niveau plus élevé, ce qui permettra d'apporter davantage de bénéfices aux deux peuples», a-t-il ajouté.

M. Kagame a déclaré que la Chine est «non seulement un pays ami du Rwanda, mais également un pays ami du peuple africain, espérant renforcer la coopération avec la Chine et promouvoir le développement constant des relations bilatérales».

Au cours de sa visite, M. Zheng a aussi rencontré respectivement le Premier ministre rwandais Edouard Ngirente, le président du Sénat rwandais Bernard Makuzza et la présidente de la Chambre des députés Donatille Mukabalisa.

NAAMA: Programme de restauration et de valorisation des sites historiques témoins de la guerre de libération nationale

Un programme de restauration et de valorisation des sites historiques datant de la guerre de libération nationale a été lancé dans la wilaya de Naama, a-t-on appris lundi de la direction des moudjahidine.



Ce programme concrétisé sur budgets des communes vise la restauration de deux stèles commémoratives de chouhada des régions de Sidi Belgacem et Abdelmoula dans la daïra de Mekmen Benamar et la réalisation d'une stèle pour commémorer la bataille de Soheib El Hind qui a eu lieu en 1960, a indiqué le chargé de gestion à la direction, Mansouri Noureddine.

Dans le cadre de la réhabilitation des vestiges de la guerre de libération nationale dans la wilaya, une étude technique est en cours d'élaboration pour la restauration et réhabilita-

tion du camp de Harchaya (commune de Naama) édifié en 1959. Des travaux d'aménagement permettent de le valoriser comme témoin des crimes du colonisateur français à l'encontre du peuple algérien. La wilaya a enregistré, dans les trois dernières années, la restauration et l'aménagement de trois carrés des martyrs à Ain Sefra, Djennine Bourzeg et Sfissifa sur budget des communes et de la wilaya. Le centre de torture de la région de Dzira (commune d'Ain Sefra) dont la date d'édification par le colonisateur français remonte à 1960, disposait de geôles et de tranchées, a fait l'objet de travaux de rénovation pour un financement estimé à 8 millions DA. Ce centre nécessite actuellement des travaux complémentaires et l'élaboration de fiches techniques pour le faire connaître aux générations. A noter que 56 sites dans la wilaya ayant une valeur historique et archéologique, témoignent de la lutte contre le colonisateur français ont été diagnostiqués pour déterminer le degré de leur détérioration par des services techniques, afin de procéder à des travaux de restauration, a-t-on fait savoir.

AUSTRALIE: L'épave d'un cargo coulé pendant la Seconde Guerre mondiale retrouvée 77 ans après



L'épave «relativement intacte» d'un cargo australien qui avait été coulé par un sous-marin pendant la Seconde Guerre mondiale a été retrouvée au sud-est de l'île-continent, ont annoncé mardi des archéologues. Le SS Iron Crown, qui transportait du minerai de manganèse, avait sombré en 60 secondes le 4 juin 1942 après avoir été torpillé au large de l'Etat de Victoria, une attaque illustrant le caractère mondial du conflit. Trente-huit des 43 personnes à bord avaient péri. «Localiser l'épave 77 ans après va permettre aux proches et aux familles des disparus en mer de tourner la page», a déclaré Peter Harvey, un archéologue de l'Etat de Victoria, dont la capitale est Melbourne. L'épave de 100 mètres repose sur 700 mètres de fond à une centaine de kilomètres des côtes et semble «relativement intacte», a-t-il précisé. «Nous avons cartographié

le site et le plancher océanique aux alentours mais nous avons aussi pris beaucoup de photos de la structure du navire», a précisé Emily Jateff, de l'Australian Maritime Museum. «Cela va nous permettre de créer une image composite de l'ensemble du site à des fins de préservation et de gestion.» Les cinq survivants de cette attaque de la marine impériale japonaise parvinrent à enfiler des gilets de sauvetage et à s'agripper à des débris flottants jusqu'à leur sauvetage quelques heures plus tard par le paquebot SS Mulbera. «La marine marchande fut la cible d'attaques incessantes autour des côtes australiennes entre juin 1942 et juillet 1943», rappelle une plaque commémorative accrochée à Mallacoota, à 515 kilomètres à l'ouest de Melbourne, qui énumère les noms des défunt et des survivants du torpillage du SS Iron Crown.

APS

HISTOIRE

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة السكن والعمان والمدينة
د.ب.ت.ع بيرمود رايس



ديوان الترقية والتسيير العقاري لبير مراد رايس
المديرية العامة
الرقم: ٣٣٧... / د.ب.ت.ع / ٢٠١٩ | DEPV | DC

A

Madame la gérante du BET AZIL CHAHINEZ

- Vu le contrat approuvé le 26/08/2015 sous le N°46/C/DMEP/DG/15, portant étude et suivi des travaux en TCE + VRD d'un groupe scolaire de 12 classes pédagogiques au niveau du site des 1402 et 1424 logements à Kourifa 2 commune d'El Harrach – Wilaya d'Alger, d'un montant de 3 788 719,76 DA/TTC et un délai de 07 mois, conclu entre l'OPGI de Bir Mourad Raïs et le Bureau d'études AZIL CHAHINEZ, cité Sonelgaz 90 logts Bt 03 N°02 Gué de Constantine – Alger.
- Vu l'Ordre de service N° 79/DMEP/DG/15 du 27/08/2015, portant démarrage de la mission étude et suivi des travaux
- Vu la Décision N°01/DEPV/DG/17 du 12/07/2017, portant résiliation aux torts exclusifs du contrat.

Il est demandé au Bureau d'Etudes AZIL CHAHINEZ titulaire du contrat approuvé le 26/08/2015 sous le N°46/C/DMEP/DG/15, portant étude et suivi des travaux en TCE + VRD d'un groupe scolaire de 12 classes pédagogiques au niveau du site des 1402 et 1424 logements à Kourifa 2 commune d'El Harrach – Wilaya d'Alger, de déposer le DGD 00 des études en 08 exemplaires, dans les cinq (05) jours qui suivent la publication du présent courrier.

Salutations distinguées.

DK NEWS

Anep : 1916009609 du 24/04/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Bouira
Daira de Sour-El-Ghozlane
Commune de Sour-El-Ghozlane
Immatriculation fiscale 09621038900238

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions des articles 40,82 et 161 du décret présidentiel N° : 15/247 du 16 septembre 2015 modifié et complété , portant réglementation des marchés publics , le président de l'assemblée populaire communale de Sour El Ghozlane informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'appel d'offre national publié dans les quotidiens el MASSAR EL ARABI et DK NEWS en date du 13/03/2019 , relatif au projet suivant : ,ACHEVEMENT DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN QUARTIER DJEDDI ABDELKADER COMUNNE DE SOUR EL GHOLANE

Qu'après étude et examen des offres en date du 14/04/2019 le projet est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

n	Opération	Soumissionnaires choisis	Montant de l'offre après correction en T.T.C(DA)	N° d'immatriculation fiscale	Délai	Note technique SU P
01	ACHEVEMENT DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN QUARTIER DJEDDI ABDELKADER de SOUR COMUNNE EL GHOLANE	Derdar Mohamed lamine	14 801 661.98	198010010018451	03 MOIS	28.75 MOIN DISANT

Les autres soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières , sont invités à se rapprocher de nos services , dans un délai de trois (03) jours à compter de première parution du présent avis sur la presse .

Pour toute éventuelle contestation du choix , un recours peut être introduit auprès de la commission des Marchés de la commune, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis et ce conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N°:15/247 du 16 septembre 2015

DK NEWS

Anep : 1916009537 du 24/04/2019

OUARGLA:

Large opération d'inventaire du patrimoine matériel et immatériel des régions d'Oued Mya et Oued-Righ

Une large opération d'inventaire des composantes du patrimoine matériel et immatériel dans les régions d'Ouragla et Touggourt est en cours, dans le cadre d'un plan de sauvegarde et de préservation du legs culturel de la région, avec la mise en avant, en vue de se mettre au diapason des mutations technologiques, de la nécessaire adoption du support de numérisation comme moyen fiable de gestion des conditions de sa sauvegarde.

Lancée ces dernières années, l'opération a été couronnée par l'établissement de documents sur les modes de vie des régions de Oued M'ya (Ouragla) et de Oued-Righ (Touggourt), ainsi que des pans de la vie quotidienne, des variantes linguistiques, des us et coutumes, dont les fêtes nuptiales, les jeux traditionnelles, les effets vestimentaires et les contes et productions lyriques et musicales, a expliqué mardi à l'APS le chef de service de la promotion du patrimoine culturel.

Abdelmadjid Guettar a précisé que l'opération, qui se poursuit avec le concours de nombreux acteurs, notables, Chouyoukh, historiens et archéologues, pour l'enrichissement la banque de données monographiques et culturelles sur le legs immatériel de la région, s'assigne en premier lieu la préservation du patrimoine culturel populaire ancestral et la classification des composantes de ce legs, partie intégrante de la culture nationale.

Destinés à la préservation du label culturel de la région, ces documents seront mis à la disposition des différentes catégories concernées par l'histoire et le patrimoine, archéologues et chercheurs, y compris les étudiants, pour puiser de ce legs et valoriser des pans et valeurs culturels de la région, à transmettre aux futures générations, a-t-il ajouté.

Selon le même responsable, des démarches sont en cours pour mettre en place les mécanismes et moyens susceptibles de réhabiliter et de protéger cet héritage



immatériel, dont l'organisation de manifestations, expositions et rencontres, à même d'impliquer l'ensemble, notamment les jeunes, dans la sauvegarde de cette richesse culturelle séculaire.

Il a, à ce titre, mis l'accent sur la fédération des efforts pour la mise en valeur de ce legs et la consolidation des liens intergénérationnels dans le but d'animer la conscience de préservation de ce patrimoine. Entre autres moyens préconisés pour la protection du patrimoine local, l'ouverture d'un institut d'archéologie dans la région, chargé de l'examen et l'étude du legs matériel et immatériel du Sud du pays, sa vulgarisation à échelles locale et nationale, ainsi que l'ouverture d'ateliers au niveau des établissements de la formation professionnelle sur les composantes du patrimoine, dont les

modes d'architecture locale, les habitudes culinaires, le tissage, la tapisserie et d'autres.

La numérisation, un support pour la préservation du patrimoine

Abdelwahab Sahraoui, chercheur en patrimoine de la région, a, de son côté, mis en avant la nécessaire adoption, dans le cadre de l'exploitation des nouvelles technologies dans la protection du patrimoine, du support de numérisation comme moyen fiable de gérer des conditions de sauvegarde du patrimoine, sa vulgarisation et sa transmission aux futures générations.

Ce chercheur a estimé que la conversion dans le traitement de ce patrimoine d'une approche traditionnelle à un Process moderne est dictée par les mutations tech-

nologies, en vue de se mettre au diapason de ce développement et d'insérer le patrimoine dans un système scientifique moderne.

Ce nouveau procédé, a-t-il expliqué, permettra de hisser cet héritage du niveau local au mondial, à travers l'ouverture de sites et supports électroniques spécialisés mettant en relief la richesse archéologique aussi bien de la région d'Ouragla que du Sud du pays en général.

Le programme arrêté à Ouragla au titre de la célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), prévoit diverses activités culturelles qu'abrite la Maison de la Culture "Moufdi Zakaria" au chef-lieu de wilaya, dont des expositions sur le patrimoine matériel et immatériel (artisanat, métiers ancestraux, vannerie, tissage), ainsi que d'autres sur les manuscrits.

TÉBESSA

Des caméras pour la sécurisation des sites archéologiques à Tébessa

La sécurisation des sites historiques et archéologiques de la wilaya de Tébessa sera renforcée par l'installation des caméras de surveillance afin de mieux les protéger contre toute forme de pillage et de destruction, a-t-on appris lundi auprès de l'antenne locale de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels (OGEBC).

«L'opération d'installation des caméras de surveillance, qui avait ciblé en 2018 le musée de Théveste et le temple de Minerve, au chef lieu de wilaya, se poursuivra pour toucher d'autres sites, entre autres, le jardin archéologique et la basilique», a précisé à l'APS le responsable de l'antenne de l'OGEBC, Lotfi Azzidine.

Relevant que la wilaya de Tébessa se place parmi les wilayas bénéficiaires de ce procédé de protection des biens culturels et archéologiques, le même responsable a rappelé le nombre «important» de sites et de biens culturels et archéologiques de l'antique Théveste, «véritables témoins des civilisations qui se sont succédées dans cette région».

Vingt (20) caméras de surveillance ont été installées au niveau du temple de Minerve, qui compte plusieurs objets archéologiques de poterie datant des différentes civilisations dont la civilisation romaine et Byzantine et de l'homme de la préhistoire, a indiqué M. Azzidine. Pas moins de 30 agents de sécurité se relaient pour assurer la sécurisation des sites archéologiques de la wilaya, dont l'ancien palais, l'amphithéâtre romain et le jardin archéologique, a-t-il souligné. Cette opération de sécurisation permettra de préserver plus de 2000 objets et biens archéologiques et historiques de la wilaya, entrez autres les jarres, les lampes à huile, les pièces de monnaie, présentés sur plusieurs sites. Sur un autre registre, l'OGEBC de Tébessa a mobilisé 10 employés chercheurs et spécialistes en archéologie pour l'entretien des objets archéologiques, ainsi que 14 agents de nettoyage chargée de collecter quotidiennement plus de 20 quintaux de déchets jetés par les commerçants de l'informel, notamment aux alentours de l'Arc de Triomphe romain, appelé «l'Arc de Caracalla» et les riverains de la basilique Sainte-Crispine.

PATRIMOINE

Les traditions et le patrimoine artistique de la ville de Boussâada mis en exergue à Tlemcen

Les traditions du mariage de Boussaâda, les habits traditionnels féminins et masculins des Ouled Nail, ainsi que des copies d'œuvres du célèbre peintre Nasreddine Dinet ont été mis en exergue lors d'une exposition organisée au palais royal d'El Mechouar, à Tlemcen, dans le cadre du mois du patrimoine qui s'est étendu du 18 avril au 18 mai.

Le centre national d'interprétation du costume traditionnel algérien a abrité une exposition d'œuvres d'arts présenté par le musée national Etienne Dinet de Boussaâda. «Le jeu de fillettes», «le départ à la Mecque», «les guetteurs», «les fils du saint Mrabet», «le Mehari» et d'autres œuvres du célèbre peintre orientaliste.

Ces œuvres qui reflètent l'authenticité de la ville de Boussaâda ont subjugué le public tlemcenien dont beaucoup découvrent, pour la première fois, les œuvres de ce grand artiste qui a passé une longue partie de sa vie à Boussaâda.

La délégation de Boussaâda a, à cette occasion, offert gracieusement de nombreuses copies reproduites des œuvres de Nasreddine Dinet au public présent au palais royal.

Les habits traditionnels nailis dont les fameuses blouses portées dans diverses occasions par les femmes de cette région ainsi que les produits de beauté naturel tels que le k'houl, le misk et des bijoux ont été également mis en avant devant le nombre de visiteurs qui n'ont pas tarî d'éloges sur l'authenticité des traditions

nailies de Boussaâda.

La grande tente nailis dressée à cette occasion au centre du palais d'El Mechouar a abrité, quant à elle, un mariage de Boussaâda avec tous ses rituels, notamment celui du Henné pour la mariée et le marié. La cérémonie du henné qui est souvent accompagnée d'un chant medhi interprété par des femmes âgées, reflète l'aspect conservateur de la région qui reste très attachée aux valeurs et aux traditions ancestrales.

Ce mariage a également gratifié le public d'une danse sous une musique nailie qui a permis aux visiteurs de découvrir la beauté du son et du geste et toutes les traditions de cette région.

MUSÉE DE KHENCHELA :

Récupération de plus de 7.000 pièces de biens culturels depuis 2010

Le musée public national Frères Boulaaziz de Khenchela conserve plus de 7.000 pièces de biens culturels mobiles récupérés depuis 2010, a affirmé lundi son conservateur, Chaabane Sekaoui. «47 % de ces pièces muséales ont été récupérées par les services de la sûreté et de la gendarmerie, 45 % ont été directement recouvrés par les techniciens du musée lors de sortie et 8 % ont été acquis sous forme de dons de citoyens», a précisé

le même responsable à l'APS. Il a, par la même, salué les efforts des services de sécurité en matière de recouvrement des biens culturels mobiles soulignant que 3.811 pièces de monnaie en bronze frappées durant la période byzantine ont été récupérées par la brigade de gendarmerie de N'sigha.

Une cruche de la période romaine et deux plaques de pierre portant des inscriptions laines ont été récupérées par les bri-

gades de gendarmerie des communes d'El Mehmel, Khenchela et Tamza.

Les unités de la direction de wilaya de la sûreté nationale ont également récupéré d'importants lots de pièces historiques dont des pièces de monnaie en argent de la période ottomane portant l'effigie du sultan Sélim recouvrées par la sûreté de la daïra de Chechar en plus de lanternes à huile romaines et pièces de monnaie romaine en

cuirre. La sûreté de Bouhmama a en outre récupéré une statue de bronze représentant un lion, une fausse statue pharaonique en résine dur, une statue en bronze de la déesse Vénus et une statue en résine dur d'une femme asiatique. La première pièce acquise par le musée de Khenchela a été une poterie remise en 2010 par l'officier décédé Zouhir Abderazak.

Programme de la soirée

TF1 20:00



20:00

Grey's Anatomy

Réalisateur : Kevin McKidd
Avec : Ellen Pompeo, Justin Chambers



Meredith aimerait parler de ses rapports avec DeLuca à Maggie, mais celle-ci est préoccupée : elle a comme patiente une ancienne camarade de fac qui la harcelait. Il s'avère que son état est très grave. Les médecins voient arriver de nombreux blessés ayant participé à une parade en centre-ville. L'un d'eux, un musicien, a reçu une balle. A la recherche de Betty, qui a disparu du centre de désintoxication, Amelia a la surprise de rencontrer les parents de la jeune fille. Bailey et Alex continuent, eux, leur compétition amicale.

Rouge sang

Réalisateur : Xavier Durringer
Avec : Sandrine Bonnaire, Bernard Le Coq



A Brest, le pied d'une jeune femme est retrouvé à proximité de la mer. Alma Schneider, flic fraîchement débarquée de Paris, mène l'enquête. Elle ne peut compter que sur le soutien de César d'Istria, médecin légiste et archéologue passionné. Ensemble, ils retrouvent le lieu où la victime aurait été enterrée. Mais le corps qu'ils exhument est celui d'un homme, probablement un marin. Le mystère s'épaissit encore lorsqu'ils apprennent que la jeune femme était en réalité une transsexuelle prénommée Diana.

france 3 20:00

**La carte aux trésors**

Du nord du département, le long de la Marne, jusqu'à Fontainebleau, Provins et la vallée de la Seine, les candidats, Amélie et Sid, doivent pour trouver le trésor, résoudre des énigmes et s'élancer dans un jeu de piste géant qui les mène à la découverte de somptueux châteaux, comme celui de Vaux-le-Vicomte. Ils suivent les cours d'eau pour s'initier aux secrets de la batellerie, navigation fluviale dont la tradition est bien ancrée en Seine-et-Marne. Enfin, ils remontent le temps à Provins, ville médiévale et berceau du commerce moderne...

CANAL+ 20:05

**La finale**

Réalisateur : Robin Sykes
Avec : Rayane Bensetti, Thierry Lhermitte

**Top chef**

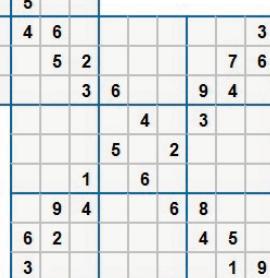
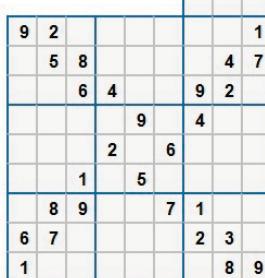
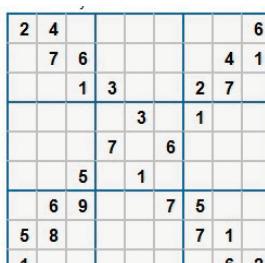
Pour cette 4e épreuve des ¼ de finale, les cuisiniers se rendent sur le bateau-restaurant d'Alain Ducasse au pied de la tour Eiffel. Ils devront réaliser un plat gastronomique à partir d'un panier de fruits et légumes imposés. Puis direction Valence, où les attend Anne-Sophie Pic, la femme la plus étoilée du monde. Ils devront l'impressionner en réalisant son plat signature : les berlingots. Pour la dernière épreuve, le chef 3 étoiles d'origine italo-argentine Mauro Colagreco leur propose de mettre à l'honneur les agrumes dans un plat salé.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2150

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

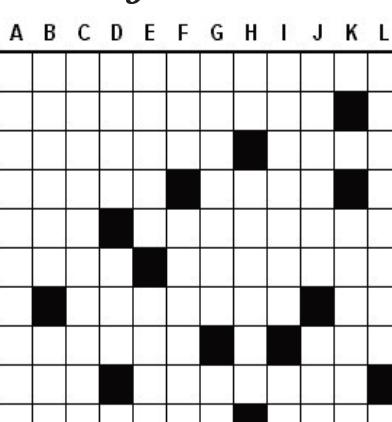
Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



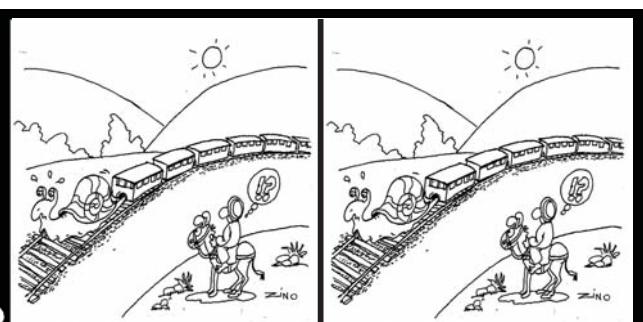
Horizontalement:

- 1 - Forficule
- 2 - Squameuse
- 3 - Assemblée à une autre - Cannibale imaginaire
- 4 - Verbale - Vague
- 5 - Particulièrement court - Me préparerai à monter
- 6 - Presque riche - Palmipèdes migrateurs
- 7 - Claquée - Largeur de papier
- 8 - Gens du Nord - Biographie
- 9 - Bien à vous - Marteau de couvreur Lake City
- F - Cri de passe - Assembla deux grelins
- G - Palpables - Sinistres initiales
- H - Clé sur la Bresle - Corrompt
- I - Variété d'un même composé - Guide pour la mine
- J - Frivole - Cycle des bois
- K - Conciller
- L - Couverte de corindon

Mots croisés N°2150



Zemreurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°850

très tétue		faire paraître conteuses		espace vert croc d'étailler		zone peu ondulée irrésistibles		bouches d'ironnelle		équivalente		livre de messe parties d'usine	
dard de torero										joyeux beautés célestes du Coran			
embras- sera								matous					
puissants								rauaient					
firent avec rien voiture de corso					bien cuits poissons de roche				rivière d'Afrique mises en tranches				
				aqir							pronom masculin		
				vieille mesure								nationalisée	
astate au labo répare-rais		ville de Chaldée grosses artères					fait le singe soleil déifié				sous mi		
											éberluèrent		
réqipar l'évêque confiden-tiels								la part de chacun voies humides			point cardinal métal de pénitentes		
												pas très nette	
fonda-tions	mot de liaison acclima-tairais			émarque- ront place de match									
					obstiné nomme- rais						fait du tort plus très jeunes		
pompé		colonne funéraire comprimeraï						maisons de cure canal de salin					
				drap de dessous partie de voile							embête baie de Honshu		
égaras cale-pied de cavalier								jeu de turfiste port du Finistère					
							répétée métal de soudure					faire un choix	
légumi-neuses mesure agraire				éclaircie donna un cours									
				mention- ner céréale									
féta-s en buvant									platine en chimie terre du large				
unissait												est loin d'embaumer	
strophe de six vers				caractè- re incliné				marque d'infinif le meilleur					
											rapport de cercle quotient privé		
								ancienne capacité					

Solution



Mots fléchés géants n°850

1	P	E	R	C	E	O	R	E	I	L	L	E
2	E	C	A	I	L	L	E	U	S	M		
3	J	U	M	E	L	E	E		O	G	R	E
4	O	R	A	L	E			L	A	M	E	R
5	R	A	S		S	E	L	L	E	R	A	I
6	A	I	S	E		P	T	R	E	L	S	
7	T		E	P	U	I	S	E		L	E	
8	I	N	U	I	T	S		R	V	I	E	
9	V	O	S		A	S	S	E	T	T	E	
10	E	M	E	C	H	A	S		E	T	R	E

Grille géante n°850

-	C	-	E	-	P	-	P	-	B	-	E	-	M
B	AN	D	ER	I	IL	L	L	E	GA	I	S	T	S
-	B	A	I	S	E	R	A	-	CH	A	T	S	S
F	OR	T	S	-	R	I	S	S	OL	E	S	S	S
-	C	R	E	R	E	N	T	-	UE	L	E	E	E
C	HA	R	O	P	E	R	E	R	EL	I	L	E	E
-	-	A	T	-	O	U	R	-	IM	T	E	E	E
A	RR	R	AN	G	E	R	A	I	S	R	E	E	E
-	D	I	O	C	E	S	A	I	N	S	E	S	S
S	E	C	R	E	T	S	E	C	O	T	A	T	T
E	S	E	C	O	T	R	E	R	O	N	T	T	T
-	E	T	E	S	I	G	E	R	E	R	O	N	N
B	A	S	E	S	E	T	E	R	E	R	O	N	N
-	D	S	T	E	L	E	E	S	E	E	S	S	S
L	A	S	S	E	L	E	E	S	E	E	S	S	S
-	A	S	S	E	E	S	S	E	E	E	S	S	S
A	R	R	O	D	I	S	S	E	E	E	S	S	S
-	I	I	A	I	I	S	S	E	E	E	S	S	S
I	I	I	A	I	I	S	S	E	E	E	S	S	S
-	L	I	A	I	I	S	S	E	E	E	S	S	S

HANDBALL / EXCELLENCE : Le HBC El-Biar et le CR El-Harrouch officiellement relégués

Le HBC El-Biar et le CR El-Harrouch ont officiellement quitté le Championnat Excellence de handball pour la Nationale 1 au terme de la saison 2018-2019, selon le classement publié mardi par la Fédération algérienne de la discipline (FAHB).

Le dossier des clubs relégués en Nationale 1 était à l'étude au niveau de la FAHB, une véritable cacophonie ayant entouré l'identité des deux formations devant quitter l'élite à l'issue de la 8e et dernière journée des play-downs pour le maintien en Excellence (messieurs), après que le MB Tadjenatet, l'ES Arzew, le HBC El-Biar et le CR El-Harrouch ont bouclé le championnat à égalité de points (8).

Selon une précédente explication de la FAHB à l'APS, «un alinéa du règlement en cas d'égalité de points (tiré des règlements de la Fédération internationale de handball) a été mal interprété et mal compris, surtout que les quatre équipes en question ne se sont pas rencontrées toutes durant les play-downs».

«De ce fait, il faut aller jusqu'au point qui parle du plus grand nombre de buts marqués dans tous les matchs et là, sous réserves je dis bien sous réserves, c'est le CR El-Harrouch et le HBC El-Biar qui seront relégués», avait indiqué un responsable de la fédération.

Dans le règlement publié par la FAHB, l'article concernant le cas d'*«égalité de points»* touche les «deux ou plusieurs équipes» qui se sont rencontrées en play-downs. Or, certaines équipes qui s'étaient déjà affrontées durant la première phase du championnat n'ont pas récidivé en play-downs, selon le système de compétition adopté par la fédération.

Dans ce cas, c'est le plus grand nombre de buts marqués dans tous les matchs de play-downs qui a été décisif dans le classement publié par l'instance fédérale : 210 pour Arzew, 178 pour Tadjenatet, 174 pour El-Biar et 168 pour El-Harrouch, synonyme de relégation pour ces deux derniers. Ils seront remplacés par le MC Oued-Tlèlat et le MM Batna, promus de la Nationale 1 après avoir dominé respectivement les groupes Centre-Ouest et Centre-Est du deuxième palier.

BADMINTON / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE (1^{RE} JOURNÉE): L'Algérie bat le Togo (5-0)

La sélection algérienne de badminton a battu son homologue togolaise (5-0), lundi pour le compte de la première journée des Championnats d'Afrique qui se déroulent du 22 au 28 avril à Port-Harcourt (Nigeria).

La sélection algérienne, encadrée par le coach Fateh Bettahar et le technicien espagnol Antonio Marrina, se compose de sept athlètes, à savoir Madal Sabri, Belarbi Mohamed Abderrahim, Adel Hameg, Kesseïla Maameri, Hala Bouksani, Lynda Mazri et Malak Ouchefoun. Elle a été reversée dans le groupe C de cette compétition continentale, comportant également le Ghana qui a dominé la Côte d'Ivoire (5-0) dans l'autre match. Mardi, l'Algérie affrontera d'abord la Côte d'Ivoire puis le Ghana pour le compte des deuxièmes et troisièmes journées de la phase de poules.

Les quarts de finale sont programmés mercredi matin et seront suivis des demi-finales qui auront lieu dans l'après-midi. La finale, quant à elle, est prévue jeudi. Selon le programme établi par les organisateurs, ces compétitions par équipes se déroulent du 22 au 25 avril et laisseront place aux épreuves individuelles, prévues du 26 au 28 avril. Cent-trente joueurs, dont 59 filles, représentant 18 pays, participent à ces joutes. Il s'agit du Nigeria (pays organisateur), de l'Algérie, de l'Egypte, du Bénin, du Botswana, du Congo, de la RD Congo, de l'Erythrée, du Ghana, de la Côte d'Ivoire, du Kenya, de l'Île Maurice, des Seychelles, de l'Afrique du Sud, du Togo, de l'Ouganda, de la Zambie et du Zimbabwe. Lors de la précédente édition organisée à Alger, la sélection nationale avait remporté trois médailles d'or, soit la meilleure moisson de l'histoire de ses participations. La première de ces médailles en métal précieux avait été décrochée dans les épreuves par équipes messieurs, alors que les deux autres avaient été moissonnées en individuel (double messieurs et double mixte).

APS

HALTÉROPHILIE/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE: Les Algériens pour une bonne moisson et des points olympiques

La sélection algérienne d'haltérophilie, composée de neuf athlètes, prendra part du 25 au 30 avril au Caire (Egypte) au Championnat d'Afrique, une des six étapes qualificatives aux Jeux Olympiques de Tokyo, programmées jusqu'à la fin avril de l'année 2020.

Pour le rendez-vous caro, la Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH) et les différents staffs techniques ont arrêté conjointement la liste des athlètes qui auront la mission de défendre les chances de l'Algérie pour une belle moisson de médailles et des points dans la classement mondial.

«Le choix des haltérophiles a été fait sur la base de leurs performances et formes. À l'heure actuelle, ils sont les meilleurs dans leurs catégories et peuvent nous faire valoir des satisfactions», a indiqué à l'APS le DTN Djamel Aggoun. Les athlètes concernés, à l'exception de Walid Bidani, ont bénéficié depuis le 1er avril, d'un stage précompétitif en Azerbaïdjan. Le regroupement a constitué une ultime étape pour apporter les dernières retouches avant le départ pour Le Caire, prévu ce mardi.

En réalité, la préparation des athlètes ne s'est pas arrêtée durant l'année avec des stages à Alger. Le choix de nos représentants



s'est fait par les différents staffs techniques, selon des critères bien définis», a expliqué le Directeur technique national. Pour

la FAH, ce Championnat d'Afrique sera révélateur des potentialités des athlètes algériens qui auront, certes, une mission difficile face aux Egyptiens, Nigérians, Camerounais, Libyens et autres, mais restent capables de réaliser des performances probantes. «Au Caire, nous aspirons d'abord à gagner le maximum de médailles et obtenir un bon classement. C'est l'occasion pour nos athlètes de s'illustrer et d'engranger davantage de points, en attendant les cinq prochaines étapes de qualification pour les JO-2020», a souligné le DTN.

Le Championnat d'Afrique seniors (messieurs et dames) devrait réunir un

total de 177 athlètes représentant 15 pays, selon le président de la Fédération algérienne d'haltérophilie, Mahmoud Mahjoub. La compétition sera précédée, le 24 avril, par des réunions de la Confédération africaine, des arbitres et des chefs d'équipe des sélections présentes. Il est à rappeler que la Fédération internationale d'haltérophilie (IWF) a adopté en novembre dernier un nouveau système

Liste des athlètes algériens:

Messieurs: Nafaa Seriak (73 kg), Messaoui Seddam (96 kg), Rabah Chouya (109 kg), Walid Bidani (+109 kg)

Entraineur : Abdenacer Aouina

Adjoint : Abdelaziz Mezouar

Dames: Fatma-Zohra Laghouati (55 kg), Meryam Ben Miloud (59 kg), Khéira Hammou (64 kg), Ikram Cherara (71 kg), Fatma-Zohra Hireche Bouchra (81 kg)

Entraineur : Youcef Chekri

Adjoint : Mahmoud Rouibah.

JUDO / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE : «Récolter le maximum de points en prévision des JO» (DTN)

La sélection algérienne de judo prendra part au Championnat d'Afrique à Cape Town (Afrique du Sud), du 25 au 28 avril, avec l'objectif de décrocher le maximum de médailles et de points en vue des Jeux Olympiques-2020 à Tokyo (Japon), selon la Fédération nationale de la discipline (FAJ).

«Ce rendez-vous est très important pour les judokas algériens car c'est une étape qualificative pour les prochaines Jeux Olympiques de Tokyo. Chaque vainqueur aura 700 points de plus au prochain classement mondial et donc plus de chances de décrocher son billet pour Tokyo», a indiqué à l'APS le Directeur technique national (DTN) de la FAJ, Salim Boutabcha. La sélection algérienne, qui a rallié l'Afrique du Sud lundi avec une escale à Doha (Qatar), est composée de 17 judokas (9 messieurs et 8 dames), sous la direction des entraîneurs Amar Benyahklef (messieurs) et Omar Rabahi (dames).

«On va essayer de rafler le maximum de médailles. Les athlètes qui vont se distinguer en Afrique du Sud auront l'occasion de continuer la préparation et de participer à d'autres échéances qualificatives au rendez-vous nippon, car on ne pourra pas garder tout l'effectif», a expliqué le DTN. Selon ce dernier, le niveau technique de ce rendez-vous continental sera «très élevé» en présence des pays habitués à s'accaparer les premières marches du podium. «Ce championnat sera d'un niveau mondial en présence de poids huppés, notamment l'Egypte et l'Afrique du Sud, qui joueront les premiers rôles. Le niveau technique sera très élevé et la tâche s'annonce compliquée pour tous les participants», a-t-il prédit.

La délégation nationale est conduite par Rachid Laras, président de la Fédération algérienne de judo. Au total, 212 judokas dont 85 dames représentant 34 pays seront présents au rendez-vous continental. L'Algérie sera la

mieux représentée avec 17 judokas, devant l'Afrique du Sud (pays hôte) qui en a engagé 16. Les dames vont s'affronter dans sept catégories de poids, à savoir -48 kg, -52 kg, -57 kg, -63 kg, -70 kg, -78 kg et +78 kg. Chez les messieurs, il s'agit des -60 kg, -66 kg, -73 kg, -81 kg, -90 kg, -100 kg et +100 kg.

Liste des Algériens engagés:

Messieurs: Salim Rabahi (-60 kg), Houd Zourdani (-66 kg), Wail Ezzine (-66 kg), Fethi Nourine (-73 kg), Youcef Mokhtar Zallat (-81 kg), Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Lyes Bouyacoub (-100 kg), Mohamed El Mahdi Lili (+100 kg), Sofiane Belrekaa (+100 kg).

Dames: Hadjer Mecerem (-48 kg), Meriem Moussa (-52 kg), Yamina Halata (-57 kg), Imene Rebiai (-57 kg), Amina Belkadi (-63 kg), Souad Bellakehal (-70 kg), Kaouthar Oualal (-78 kg) et Sonia Asselah (+78 kg).

TENNIS / TOURNOI WTA EN TURQUIE : L'Algérienne Ibbou opposée à une Belge

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou sera opposée mardi à la Belge Vicky Van De, au dernier tour qualificatif pour le tableau final d'un tournoi international féminin qui se déroule du 22 au 28 avril à Antalya (Turquie). Tête

de série N.3 de ce tableau des qualifications, la championne d'Afrique de 2015 a été exemptée du premier tour, disputé lundi, alors que la Belge a dû passer l'écueil de l'Allemande Santa Strombach 6-4, 5-7 (10-5). C'est le

deuxième tournoi consécutif pour l'Algérienne de 20 ans dans cette ville turque, après celui entamé le 15 avril et duquel elle a été éliminée jeudi passé au deuxième tour du tableau final, après sa défaite par deux sets à zéro contre

la Belge Eliessa Van Landenck. Dotée d'un prize-money de 15.000 USD, la compétition, qui se déroule sur terre battue, a drainé la participation de certaines joueuses relativement assez bien classées sur le plan mondial.

AG ELECTIVE DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE CYCLISME : Barbari Kheiredine, seul candidat à la présidence

Barbari Kheiredine, président de la Ligue de Biskra, est le seul candidat pour le poste de président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC) dont l'assemblée générale élective (AGE) est prévue le 27 avril (10h00) au Complexe sportif de Ghermoul (Alger), a appris l'APS lundi de la Commission de candidatures.

L'opération de dépôt des candidatures a été clôturée ce lundi à 15h00, alors que celle des recours entamera son travail mercredi et devra se clôturer le lendemain (jeudi) à 14h00, avant de laisser place à l'affichage de la liste des candidatures.

Contacté par l'APS, Barbari Kheiredine, déjà vice-président de l'instance fédérale et président de la Ligue de Biskra, a justifié sa volonté de se porter candidat à la présidence de la FAC pour «aller de l'avant dans le seul objectif est de redonner au cyclisme la place qui lui sied sur le plan national en premier lieu puis sur les scènes régionale et continentale et aller chercher les qualifications aux championnats du monde et les Jeux olympiques».

«Comme nous sommes des membres de l'ancien bureau, nous allons assurer la continuité du travail, entamé depuis 20 mois en apportant les correctifs nécessaires. Notre programme repose sur une priorité absolue en direction des ligues, leurs conditions de travail en termes de moyens et



leurs actions pour la promotion de la discipline par l'émergence de talents, leur encadrement et l'amélioration des performances», a-t-il expliqué. Pour lui, la direction technique nationale (DTN) a été le maillon faible depuis les dernières élections, ce qui a énormément perturbé le travail de la

FAC.» C'est pour cette raison que l'installation d'un DTN sera l'une des opérations à concréteriser en premier lieu et pour laquelle tout l'intérêt voulu sera accordé, avec la désignation d'un Directeur des équipes nationales (DEN), Directeur de l'organisation sportive (DOS), Directeur des jeunes talents

sportifs (DJTS) et directeur du développement et de formation (DDF). Le nouveau président qui sera élu samedi prochain remplacera le président démissionnaire, Mabrouk Kerboua, qui s'est retiré en novembre 2018 pour des raisons «personnelles et de santé», après avoir été élu en février 2017.

NBA:

Les Bucks battent les Pistons (127-104) et se qualifient pour les demies

Les Milwaukee Bucks ont pris leur billet pour les demi-finales de la conférence Est, pour la première fois depuis 2000-2001, en battant lundi les Détroit Pistons 127-104, quatrième victoire en quatre matches de play-offs NBA.

Le Grec Giannis Antetokounmpo, can-

didat au titre de meilleur joueur de la saison (MVP), a marqué 41 points.

La meilleure équipe du Championnat 2018-2019, qui avait survolé les trois premiers matches, a difficilement démarré le quatrième, avant de se reprendre et de s'imposer par 23 points d'écart. Milwaukee

a désormais du temps pour préparer sa rencontre face aux Boston Celtics, qui ont eux aussi balayé leur adversaire, Indiana, en le battant quatre fois. De leur côté, les Pistons menés par Blake Griffin ont établi un record en NBA avec une 14e défaite consécutive en séries éliminatoires.

TENNIS :

Nadal décidé à oublier la désillusion de Monte-Carlo

L'Espagnol Rafael Nadal, battu samedi en demi-finale du Masters 1000 de Monte-Carlo de tennis, veut rapidement tourner la page et pense déjà au tournoi de Barcelone où il entrera en lice mercredi.

«Ce qui est arrivé est arrivé.

Il faut que je retourne au travail, avec pour objectif de me retrouver», a déclaré lundi le Majorquin, 32 ans et N.2 Na-

dal a ainsi déclaré après sa défaite contre l'Italien Fabio Fognini en demi-finale du tournoi monégasque qu'il avait livré «l'un des pires matches de sa carrière sur terre battue».

«Monte-Carlo a constitué un pas en avant par rapport à là où j'étais une semaine avant», a positivé le champion aux 17 levées du Grand Chelem, à propos d'un tournoi où il ef-

fectuait son retour après plus d'un mois d'absence due à une blessure au genou droit l'ayant contraint au forfait avant sa demi-finale à Indian Wells.

«J'ai manqué une belle opportunité de démarrer la saison (sur terre battue) de manière fantastique. Mais j'en ai une nouvelle», a ajouté celui qui est aussi tenant du titre à Barcelone. Pour son entrée en

lice au 2e tour, il sera opposé à l'Argentin Leonardo Mayer. «Nous allons en savoir plus sur mon état de forme mercredi. J'ai encore une journée d'entraînement. Pour l'instant, sur le plan physique, il y a des hauts et des bas. J'espère être prêt pour bien jouer (à Barcelone). Mais si ça n'est pas ici, ça sera à Madrid, Rome ou à Roland-Garros», a-t-il conclu.

SPORTS/JO2024/MÉDIAS/DROITS

France Télévisions obtient les droits en clair des Jeux olympiques 2024

PARIS, 23 avr 2019 (APS) - Le groupe public France Télévisions a obtenu les droits de diffusion en clair des Jeux olympiques d'été JO-2024 à Paris, a indiqué la présidente du groupe Delphine Ernotte sur son compte Twitter.

En effet, France Télévisions a signé un contrat avec Discovery, le propriétaire d'Eurosport, détenteur des droits de retransmissions des JO pour l'Europe, a-t-on précisé, le prix de cette transaction n'a pas été dévoilé.

Le quotidien Le Parisien a indiqué pour sa part que le groupe a également obtenu les droits de diffusion en clair des JO d'hiver 2022 à Pékin, précisant que le

contrat a été signé mercredi dernier.

«Honneur et fierté de vous annoncer que nous avons signé avec @Discovery un partenariat exceptionnel qui attribue à @francetele l'exclusivité des droits audiovisuels en clair et en direct pour les #JO2024 à #Paris», a écrit lundi soir la présidente du groupe qui était en concurrence avec TF1 et M6, se réjouissant de ce «succès majeur pour le service public.

Franceinfo, qui a qualifié cet accord de partenariat «historique», a indiqué que France 2 et France 3 diffusèrent l'ensemble des compétitions «en direct, différé et par extraits dans leurs différentes émissions», évoquant la création d'une chaîne nu-

mérique spéciale pour permettre au public, pas toujours devant son poste de télévision, de ne rien rater des épreuves.

La chaîne Franceinfo TV sera aussi mobilisée avec la diffusion d'extraits et d'interviews, ainsi que le réseau des «îères» pour les territoires ultra-marins.

Pour rappel, Discovery a acquis auprès du Comité international olympique (CIO) les droits de retransmission pour l'Europe des JO d'hiver et d'été de 2018 à 2024.

Les JO de Paris, qui regroupent 32 disciplines sportives et autant d'événements sur les 39 sites choisis en France, seront les premiers Jeux d'été organisés par la France depuis un siècle, rappelle-t-on.

APNÉE SPORTIVE INDOOR Premier championnat d'Algérie les 26 et 27 avril à Sig

Un premier championnat d'Algérie d'apnée sportive indoor aura lieu les 26 et 27 avril à la piscine de Sig dans la wilaya de Mascara, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de secourisme, sauvetage et activités subaquatiques (FAS-SAS).

Cette compétition de sport aquatique de deux jours, organisée par la Fédération algérienne de sauvetage et de secourisme et activités subaquatiques en collaboration avec la DJJS de Mascara, verra la participation plus de 50 athlètes qui se sont qualifiés lors des phases régionales, issus des wilayas d'Alger, Béjaïa, Blida, Médéa, Skikda, Chlef et Oran.

Le programme de ce championnat prévoit le déroulement de six épreuves d'apnée, à savoir le statique de 4 minutes, le dynamique bi-palme de 80 mètres, le dynamique mono-palme de 100 mètres et plus, le dynamique sans palme de 60 mètres, le 2 fois 50 mètres speed et le 8x50 mètres endurance avec mono-palme.

La direction de cette compétition sera assurée par le directeur technique national, Drahmoune Rachid, assisté de Belarbi Mohamed arbitre principal et de dix arbitres de la FASSAS.

Pour cette phase finale, la FASSAS met en place des écrans pour diffuser en direct les performances des apnéistes.

Des caméras placées dans le bassin de la piscine permettront au public de mieux comprendre les techniques et les objectifs de l'apnée, a-t-on souligné.

Semi-marathon national de la ville d'Oran le 27 avril

Plus de 700 athlètes filles et garçons sont attendus samedi prochain au semi-marathon national de la ville d'Oran, a-t-on appris lundi des organisateurs.

Ce semi-marathon de 16 km sur route sera organisé par la direction de la jeunesse et des sports en collaboration avec la ligue oranaise d'athlétisme, à l'occasion de la célébration de la fête du 1er mai, journée mondiale des travailleurs.

La participation est ouverte à tous les férus de la course à pied âgés de 19 ans à plus de 60 ans des deux sexes. Elle est toutefois subordonnée à la présentation d'une licence sportive (FAA).

Cette manifestation sportive, dont le coup d'envoi sera donné à 8 heures au Jardin citadin, traversera différentes artères de la ville d'Oran. Plusieurs prix récompenseront les vainqueurs des quatre catégories d'âge (19 à 39, 40 à 49, 50 à 59 et 60 ans et plus), selon les organisateurs, signalant que les inscriptions des athlètes, aussi bien locaux que ceux d'autres wilayas, sont encore ouvertes au niveau de la ligue d'athlétisme.

COUPE D'ITALIE: Des demi-finales retour ouvertes entre outsiders

Les demi-finales retour de la Coupe d'Italie de football, prévues mercredi et jeudi, entre l'AC Milan et la Lazio Rome d'une part, l'Atalanta Bergame et la Fiorentina d'autre part, seront extrêmement ouvertes entre outsiders et où rien n'est encore joué, après les résultats des matches aller.

L'AC Milan et la Lazio ouvriront les débats, mercredi, après leur très pauvre 0-0 du match aller au Stade Olympique de Rome. En championnat, les deux équipes ne vont pas très fort, avec trois défaites et un match nul lors des quatre derniers matches pour la Lazio et une seule victoire en six journées pour l'AC Milan... justement face aux Romains (1-0). Le contexte est par ailleurs assez tendu autour du milieu français de l'AC Milan Tiémoué Bakayoko, cible de chants racistes de la part de certains tifosi romains lors d'un récent Lazio-Udinese.

Bakayoko avait auparavant «chambré» le défenseur laziale Acerbi en exhibant son maillot après la victoire des rossoneri face aux Romains en championnat. Dans l'autre demi-finale, qui se jouera jeudi, l'Atalanta semble avoir un petit avantage sur la Fiorentina après le 3-3 du match aller à Florence. Surtout, les Bergamasques se présenteront plein de confiance après leur victoire de lundi à Naples en Serie A (2-1), qui les replace parfaitement dans la course à la Ligue des Champions.

Cinquièmes du championnat, à égalité de points avec le Milan (4e), les joueurs de Gian Piero Gasperini auront peut-être en revanche les jambes un peu lourdes. La Fiorentina de son côté ne gagne plus depuis la mi-février, et la Coupe d'Italie est sa dernière chance de jouer la Ligue Europa la saison prochaine. La finale est prévue le 15 mai à Rome.

Le programme:

Mercredi 24 avril :

(20h45) AC Milan - Lazio Rome (Match aller 0-0)

Jeudi 25 avril :

(20h45) Atalanta Bergame - Fiorentina (Match aller 3-3).

CHAMPIONNAT DE CÔTE D'IVOIRE : Premier titre pour SOA

La Société omnisports de l'armée (SOA) a obtenu, avant terme, son premier titre de champion de Côte d'Ivoire, en battant, lundi, l'Académie de football Abdoulaye-Diallo (AFAD) sur le score de 2-1 lors de la 24e journée du championnat.

Aux deux journées de la fin de la Ligue 1 ivoirienne de football, la SOA compte 8 points d'avance sur le FC San Pedro et ne peut plus être rejoints au classement. Un doublé de Joël Yérégbé (36e et 60e) a offert aux militaires un titre historique, contre un but de Yves Roland (34e) pour AFAD.

Avec 52 points, la SOA fait le trou devant son dauphin, San Pedro (44 pts), battu par l'Africa Sport (2-1) et qui se contentera de la deuxième place, qualificative à la Ligue des champions d'Afrique. En bas du classement, Lys Sassandra (13e, 23 pts), Tanda et Bassam (11es, 28 pts) vont lutter pour éviter d'accompagner au purgatoire Moosso FC (14e, 20 pts).

APS

COUPE D'ALGÉRIE (DEMI-FINALES/RETOUR): Avantage JSMB, le CRB pour renverser la vapeur

La JSMB Béjaïa, vainqueur à l'aller chez l'ES Sétif (2-1), tentera de valider son billet pour la finale de la Coupe d'Algérie à l'occasion de la seconde manche du dernier carré, jeudi, alors que le CR Belouizdad devra renverser le CS Constantine mercredi pour rester en course pour un huitième sacre.



Les Béjaouis, qui ont signé une retentissante victoire à Sétif, partiront favoris devant leur public face à une équipe de l'Entente qui va chercher à refaire son retard, elle qui détient le record de trophées en compagnie du MC Alger

et de l'USM Alger avec 8 coupes chacun.

La JSMB, dont l'objectif de l'accession en Ligue 1 n'a pas été atteint, aura à cœur de sauver sa saison avec une place en finale pour tenter ensuite de rééditer l'exploit

de 2008, lequel représente le seul titre dans son palmarès. De son côté, l'ESS, tenue en échec dimanche à domicile en Ligue 1 par l'USM Alger (1-1), a des atouts à faire valoir dans pareil rendez-vous, notamment l'expérience qui

pourrait s'avérer déterminante.

Dans l'autre match des demi-finales, le CR Belouizdad, battu à Constantine (1-0), devra sortir le grand jeu dans son antre du 20-Août-1955 pour passer l'écueil d'une coriace formation du CSC, dont la Coupe d'Algérie constitue désormais l'unique objectif de cette fin de saison. Invaincu en championnat depuis le début de la phase retour, le Chabab va bénéficier des avantages du terrain et du public pour jouer son va-tout jusqu'à l'ultime seconde dans cette épreuve populaire, même si le maintien reste de loin son principal objectif.

Le programme

Programme des demi-finales (retour) de la Coupe d'Algérie de football, prévues mercredi et jeudi :

Mercredi 24 avril :

CR Belouizdad - CS Constantine (16h00) aller : 0-1

Jeudi 25 avril :

JSMB Béjaïa - ES Sétif (17h00) aller : 2-1.

LIGUE 1 DE FOOTBALL / USM ALGER : Un leader aux pieds d'argile

Après avoir réussi à dominer la première partie de saison, l'USM Alger est en train de marquer le pas à un moment crucial du championnat de Ligue 1 de football, voyant l'écart se réduire à trois points avec son dauphin la JS Kabylie, à quatre journées de l'épilogue.

Le point décroché dimanche en déplacement à Sétif (1-1) dans le cadre de la 26e journée a certes stoppé l'hémorragie après une mauvaise série de trois défaites de suite concédées dans les derbys face aux Paradou AC (2-1), MC Alger (3-2) et CR Belouizdad (3-2), mais s'est avéré insuffisant pour se mettre à l'abri.

Et pour cause : les deux poursuivants directs, la JS Kabylie et le Paradou AC, n'ont pas raté l'occasion de l'emporter à domicile face, respectivement, au MC Oran (4-2) et à la JS Saoura (2-0). Du coup, l'USMA, qui pouvait largement faire le plein devant son public lors des précédentes sorties pour éviter toute mauvaise surprise, est en danger avec le retour en force de la JSK et du PAC. Les «Académiciens» pourraient même revenir à un point du leader en cas de victoire samedi prochain à domicile face au NA Hussein-Dey, en mise à jour de la 24e journée. Pour plusieurs observateurs, l'USMA n'a plus l'étoffe d'un champion.

Le club doit réaliser un parcours sans-faute lors des quatre derniers matchs pour espérer décrocher le titre. Le calendrier reste néanmoins défavorable aux «Rouge et Noir» avec notamment deux déplacements périlleux à Tizi-Ouzou (28e journée) et Constantine (30e journée).

Les raisons d'un passage à vide
Plusieurs raisons ont fait que le club algérien se trouve dans cette situation délicate, marquée notamment



par le limogeage de l'entraîneur français Thierry Frogier, ainsi que des cas d'indiscipline (Chafaï et Meftah) qui ont porté un sérieux coup à la sérenté du groupe. Sur le volet administratif, ce n'est guère mieux et le vice-président Rebbouh Haddad a dû sortir de sa réserve pour démentir, à l'APS, les «spéculations colportées ça et là» faisant état de la vente des actions du capital du club, dont le frère Ali détient la majorité. L'actuel leader du championnat fait face actuellement à une crise financière qui a alimenté toutes les rumeurs. Des informations ont même circulé dans les réseaux sociaux à propos d'une éventuelle reprise du club par des investisseurs qataris, vite démenties par la direction de l'USMA.

Ali Haddad, patron du groupe ETRHB et ancien président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), a été mis en détention provisoire de 30 jours. Il a été appréhendé au poste frontalier d'Oum Teboul alors qu'il s'apprêtait à se rendre en Tunisie, en possession de deux passeports ainsi que de la somme de 5.000 euros et 100 dollars alors que la législation en matière de change stipule qu'au-delà de 1.000 euros, le voyageur est tenu de faire une déclaration à l'entrée et à la sortie des frontières du pays.

La difficulté financière de l'USMA risque de s'aggraver avec le retrait du principal sponsor du club, l'opérateur de téléphonie mobile Djeddy, après 14 années de collaboration.

CAN-2019: L'Algérie 5^e plus chère sélection africaine présente en phase finale

La sélection algérienne de football occupe la 5e place au classement des équipes les plus chères présentes à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019) en Egypte du 21 juin au 19 juillet, selon le site spécialisé Transfermarkt.

Dans ce classement établi en tenant compte de la valeur marchande des joueurs composant chaque sélection, les Verts cumulent 141,5 millions d'euros, loin derrière le Sénégal, équipe la plus chère avec 343,5 millions d'euros, selon le portail allemand considéré comme une référence en matière de montant des transferts par les médias. La Mauritanie est dernière avec seulement 3,25 millions d'euros.

Le classement :

1. Sénégal	343,5 millions d'euros.
2. Côte d'Ivoire	270,95 millions d'euros.
3. Egypte	184 millions d'euros.
4. Ghana	142,70 millions d'euros.
5. Algérie	141,5 millions d'euros.
6. Nigeria	135,25 millions d'euros.
7. Maroc	129,6 millions d'euros.
8. Cameroun	111,6 millions d'euros.
9. Mali	92,5 millions d'euros.
10. RD Congo	66,45 millions d'euros.
11. Tunisie	42,1 millions d'euros.
12. Guinée	36,7 millions d'euros.
13. Afrique du Sud	33,63 millions d'euros.
14. Kenya	27,93 millions d'euros.
15. Zimbabwe	21,05 millions d'euros.
16. Angola	18,15 millions d'euros.
17. Bénin	17 millions d'euros.
18. Guinée-Bissau	13,75 millions d'euros.
19. Madagascar	10,43 millions d'euros.
20. Tanzanie	10,1 millions d'euros.
21. Burundi	9,5 millions d'euros.
22. Ouganda	4,23 millions d'euros.
23. Namibie	3,5 millions d'euros.
24. Mauritanie	3,25 millions d'euros.

SARRI DONNE DES NOUVELLES DE KANTÉ

"N'Golo a ressenti une douleur aux côtes après avoir atterri sur la jambe d'un adversaire. Il avait du mal à respirer. Mais ça devrait aller pour lui, ce n'est rien de sérieux", a déclaré le technicien italien face aux médias. Le milieu de terrain a inscrit un but, contre les Clarets, mais son équipe n'est pas parvenue à l'emporter.



MUSTAFI POUSSÉ DEHORS

Unai Emery est prévenu. Pour renforcer son équipe l'été prochain, l'entraîneur d'Arsenal disposerait d'une enveloppe de 50 millions d'euros environ. L'Espagnol devra compter sur les ventes pour faire grimper ce montant alloué aux transferts. Alors que des départs de Mesut Özil et Henrikh Mkhitaryan ont déjà été évoqués, le Daily Mail annonce que le club londonien veut aussi se séparer du défenseur Shkodran Mustafi (27 ans, 28 matchs et 2 buts en Premier League cette saison).

Auteur de performances décevantes, l'Allemand est invité à se trouver un nouveau point de chute. En revanche, il sera difficile pour Arsenal de récupérer les 41 millions d'euros investis en 2016 pour le faire venir du FC Valence.

Buffon poussé vers la sortie ?

D'après les informations du Corriere dello Sport, le Paris Saint-Germain songerait à se séparer de Gianluigi Buffon à l'issue de la saison.

L'été dernier, Gianluigi Buffon a surpris tout le monde en rejoignant le Paris Saint-Germain à 41 ans. Légende de la Juventus, le portier italien a rejoint le club de la capitale librement pour deux saisons dont une en option. Cependant, les dirigeants du Paris Saint-Germain n'ont pour le moment pas débloqué cette deuxième année, le contrat expirant pour le moment en juin prochain.

Le quotidien transalpin révèle en effet que les prestations de l'international Italien ne convainquent pas les dirigeants parisiens. De plus, Alphonse Areola semble avoir pris une dimension ayant placé Gianluigi Buffon au second plan. Ainsi, le champion de France pourrait se séparer de la légende Italienne plus rapidement que prévu, à moins que la deuxième année optionnelle ne soit débloquée dans les semaines à venir.

Bale prend tout le monde de court !

Décidément, les dirigeants du Real Madrid ont plus de pain sur la planche que prévu à propos de Gareth Bale.

Alors qu'ils font déjà face à plusieurs obstacles avant d'arriver à céder l'ailier gallois (En savoir plus), les Merengue doivent aussi composer avec l'avis de ce dernier. Selon le site du quotidien As, le gaucher... « ne veut pas quitter Madrid ». En coulisses, Gareth Bale a demandé aux membres de son entourage de « faire en sorte que cette intention de continuité parvienne jusqu'aux bureaux du Stade Bernabéu ».

Histoire que le président Florentino Pérez et ses collaborateurs aient vent, via plusieurs sources, de la volonté de Bale de rester. Pourtant ils avaient fait savoir à l'agent Jonathan Barnet, au début de ce mois d'avril, qu'ils envisageaient très sérieusement de se séparer de lui lors du mercato estival.

Mais dans la foulée, le conseiller de Gareth Bale avait assuré que son client était « très heureux au Real Madrid ». Pourtant, l'ancien joueur de Tottenham vivait déjà « une saison compliquée ».

Critiqué pour son rendement irrégulier et son comportement, Bale devrait logiquement avoir envie de relancer sa carrière ailleurs.



GUARDIOLA : «ILS ONT DE LA FIERTÉ»

A la veille du derby de Manchester à Old Trafford mercredi soir en Premier League (21h00), Pep Guardiola est apparu particulièrement serein alors que ce match pourrait être décisif dans la course au titre. Pourquoi on réussit mieux à Old Trafford ? C'est parce que lors de la dernière décennie, le club a beaucoup grandi. Ce n'est plus aussi effrayant d'aller là-bas et de jouer alors qu'avant c'était plus difficile. La qualité des joueurs de Manchester City ces dernières années a rendu ce match un petit peu plus égal. Avant, l'écart était plus grand (...) Je pense que le meilleur United se présentera demain. Ils ont de la fierté. Les joueurs de football ont toujours la fierté de faire leur mieux et demain cela se produira. Nous allons donc nous préparer pour le match comme toujours avec leurs points forts et leurs points faibles et essayer de gagner le match», a lâché le coach espagnol en conférence de presse.

Guardiola compte sur Mahrez

Interrogé ce mardi en conférence de presse sur un éventuel départ de Riyad Mahrez (28 ans), qui semblerait, d'après la presse anglaise, vouloir quitter les Citizens à cause d'un faible temps de jeu, Pep

Guardiola a affirmé que le milieu offensif algérien allait rester chez les champions d'Angleterre.

«Mahrez sera avec nous la saison prochaine, celle d'après et la suivante [...] Je n'ai pas besoin de parler avec lui, il sait que nous sommes contents de lui», a déclaré le technicien espagnol devant les médias, sur de ses propos.

Les rumeurs de départ sur l'ex-joueur de Leicester (2014-2018), auteur de 6 buts en 26 apparitions sous le maillot "bleu ciel", sont donc démenties par l'ancien entraîneur du FC Barcelone.



ALGÉRIE-ETATS UNIS

Etablir des partenariats avec l'Algérie, «une des priorités des Etats-Unis d'Amérique»

L'ambassadeur des Etats Unis en Algérie, John Desrocher a affirmé, lundi en fin d'après midi à Constantine que l'établissement de nouveaux partenariats avec l'Algérie reste «une des priorités des Etats-Unis d'Amérique». Dans un point de presse à l'issue d'une rencontre-débat avec des investisseurs et opérateurs économiques de Constantine tenue au siège de la chambre de commerce et d'industrie, CCI-Rhône, le diplomate américain a indiqué que son pays «œuvre à renforcer les relations bilatérales et à encourager les investisseurs à opter pour des partenariats solides». Qualifiant l'économie algérienne de «diverse et dynamique», M. Desrocher a précisé que la rencontre avec les opérateurs économiques de Constantine avait comme objet d'étudier et de débattre les voies de développement des relations économiques entre les deux pays. Il a dans ce contexte relevé que «l'Algérie et les USA entretiennent de fortes relations à consolider davantage à travers des partenariats d'affaires et d'échange notamment». Le diplomate américain qui a réitéré la volonté de son pays à développer les relations avec l'Algérie, a rappelé que c'est sa 2^e visite à Constantine en l'espace d'une année.

TRANSPORTS

Entrée en service lundi prochaine de la nouvelle aérogare d'Alger

La nouvelle aérogare de l'Aéroport international d'Alger, Houari-Boumediene, d'une capacité de 10 millions de passagers/an, sera mise en service lundi prochain, a annoncé mardi le ministre des Travaux publics et des Transports, Mustapha Kouraba.



«Sur instruction du gouvernement, l'entrée en service de la nouvelle aérogare se fera lundi 29 avril 2019. La desserte ferroviaire de l'Aéroport d'Alger sera lancée le même jour», a déclaré M. Kouraba à la presse à l'issue d'une visite d'inspection à cette nouvelle infrastructure aéropotuaire. Il s'agit d'une «énorme réalisation qui devrait servir d'exemple et constituer une source de fierté pour les Algériens», selon le ministre. Cette nouvelle infra-

structure qui «réflète l'image de l'Algérie moderne», a été construite «conformément aux standards internationaux, avec des matériaux de haute qualité», assure M. Kouraba.

Sur une superficie de 200.000 m², la nouvelle aérogare de l'Aéroport international d'Alger est dotée de 120 banques d'enregistrement, 12 tapis bagages, 54 ascenseurs, 37 escaliers mécaniques, 9 tapis roulants et 21 passerelles. Elle comprend aussi 20 postes de contact pour avions, 2 postes stations pour avion gros-porteurs A380 et 16 groupes électrogènes, qui se déclenchent automatiquement en cas de coupure électrique, ainsi que des dizaines de locaux commerciaux et de services, un grand carrousel sophistiqué de tri de bagages, outre un parking de 4.200 places. Air Algérie sera la première compagnie aérienne à exploiter cette nouvelle aérogare avec des vols destinés à Paris, selon

les explications données lors de la visite.

La nouvelle aérogare de l'Aéroport international d'Alger a été réalisé par la société chinoise China state construction engineering corporation (CSCEC). Parallèlement à la mise en service de la nouvelle aérogare, la ligne ferroviaire reliant l'Aéroport international Houari-Boumediene à la gare de Bab Ezzouar, sera ouverte aux passagers. Elle s'étend sur un linéaire de 2,8 km, dont 1,6 km de tunnel réalisé sous la rocade autoroutière sud, reliant Dar el Beida à Ben Aknoun. La gare ferroviaire de l'Aéroport d'Alger comprend des surfaces commerciaux et de restauration disponibles pendant les horaires d'exploitation fixés de 6h00 à 21h00. Cette gare, construite en trois niveaux, est équipée d'ascenseurs pour les personnes à mobilité réduite et des escaliers mécaniques.

ALGÉRIE-PALESTINE

Sabri Boukadoum reçoit le nouvel ambassadeur de Palestine en Algérie

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a reçu mardi à Alger, M. Amine Ramzi Makboul, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances, l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Etat de Palestine, auprès de la République algérienne démocratique et populaire¹, indique le ministère dans un communiqué.

«leur refus catégorique» du Gouvernement de Bedoui.

Par ailleurs, les contestataires ont appelé à «juger les responsables de la corruption et de la dilapidation des ressources nationales», scandant «Armée-peuple... frères» et «Le pays n'est pas un hôtel qu'on quitte lorsque le service est moins bien». Le sit-in a été marqué, en outre, par la constitutions de plusieurs groupes d'étudiants chargés de prodiguer les premiers soins, l'organisation du trafic routier et le nettoyage des lieux après la manifestation.

SIT-IN DES ÉTUDIANTS À ALGER: Maintien de la grève jusqu'à satisfaction des revendications populaires

Des centaines d'étudiants ont observé, mardi à la place de la Grande poste à Alger, un sit-in pacifique au cours duquel ils ont confirmé le maintien de leur grève jusqu'à satisfaction des revendications du peuple qui réclame le changement du système et le départ des anciennes figures. Dès les premières heures de la matinée, des groupes d'étudiants ont envahi la place de la Grande poste et les rues adjacentes, hissant des bannières exprimant leurs positions vis-à-vis des développements marquant la scène politique. Brandissant

l'emblème national, les étudiants ont scandé plusieurs slogans pour «la rupture avec l'ancien système et le départ de ses symboles, à leur tête, les trois +B+, à savoir, Bensalah, Bedoui, Boucharab. Ce sit-in a été l'occasion pour les manifestants d'exprimer leurs positions vis-à-vis des développements politiques, rejettant notamment la rencontre de concertation à laquelle avait appelé la présidence de la République pour discuter de la création d'une Commission nationale pour l'organisation et la préparation de l'élection présidentielle réitérant

PRÉSIDENCE

Mouvement partiel dans le corps des walis et des walis délégués



Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a, conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, procédé lundi à un mouvement partiel dans le corps des walis et des walis délégués, indique un communiqué de la Présidence de la République.

A ce titre, sont nommés wali Messieurs:

- Bradai Abdalkader, wali de Laghouat. - Bouzegza Lounes, wali de Batna.

- Siouda Abdelkhalek, wali d'Alger.

- Belkateb Mohamed, wali de Sétif.

- Yahiatene Yahia, wali de Boumerdès.

- Harfouche Benarar, wali d'El-Tarf.

Par ailleurs, sont nommés wali délégué Messieurs:

- El Gouacem Amar, wali délégué de Dar El-Beida.

- Chaïb Eddour Benabdellah, wali délégué de Touggourt.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

2 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Oran



Deux (2) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés, lundi à Oran, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique mardi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 22 avril 2019, à Oran (2e Région militaire), deux (2) éléments de soutien aux groupes terroristes», précise la même source.

En outre, et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, «a appréhendé à Tamanrasset (6e RM), 21 orpaillers et saisi deux (2) véhicules, trois (3)

groupes électrogènes et trois (3) marteaux piqueurs», tandis que d'autres détachements combinés de l'Armée nationale populaire «ont arrêté à In-Guezzam (6e RM), 22 contrebandiers et saisi deux (2) véhicules tout terrain, 1322 unités de produits pharmaceutiques et divers objets».

Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté, à Tébessa (5e RM), un (1) narcotrafiquant en possession de 5,3 kilogrammes de kif traité, 400 comprimés psychotropes, ainsi que 520 cartouches et 38 kilogrammes de produits servant dans la confection de cartouches». Par ailleurs, «11 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tamanrasset et Tlemcen», rapporte également le communiqué.